

Les Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence

Saisir l'avenir, ensemble



ACTE II

**ENVIRONNEMENT,
GOUVERNANCE ET
DÉMOCRATIE**

LES ACTES 2021

Sommaire

AVANT-PROPOS5

LA CRISE A-T-ELLE CHANGÉ LA POLITIQUE ?7

Contributions : X. Bertrand ; Sh. Burrow ; A. de Romanet ; J. Fourquet ; E. Letta
Coordination : Ch. de Boissieu / Modération : A. Bensaïd

LA SURPUISSANCE DE L'ÉTAT EST-ELLE JUSTIFIÉE PAR LA CRISE ?11

Contributions : Ch. Benmoussa ; L. de la Calle ; N. Ferguson ; J.-L. Girodolle ; P. Mignola ;
Ch. Morin
Coordination : Ch. Saint-Étienne / Modération : M.-P. Gröndahl

À QUOI ONT SERVI LES ÉCONOMISTES FACE À LA CRISE COVID ? 16

Contributions : E. Auriol ; T. Bell ; A. Bénassy-Quéré ; J. Pisani-Ferry
Coordination : O. Garnier / Modération : É. Le Boucher

RENDRE EFFICACE LA DÉCISION PUBLIQUE.....22

Contributions : Sh. Lu ; Th. Pech ; V. Rabault ; J.-P. Raffarin ; M. Vassal
Coordination : B. Cœuré / Modération : I. de Gaulmyn

PRÉSERVER LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES APRÈS LA PANDÉMIE.....27

Contributions : P. Louette ; B. Lynn ; S. Nerbonne ; R. Niblett
Coordination : Y. Algan / Modération : S. Kauffman

ADAPTER LA VILLE33

Contributions : V. Bedague ; B. Camus ; Y. Farrell ; C. Guillouard
Coordination : P. Geoffron / Modération : P. Moyon

DÉVELOPPER LES MÉTROPOLIS 38

Contributions : M. Brunel ; M. Dolveck ; L. Germain ; X. Piechaczyk
Coordination : N. Chusseau / Modération : Fl. Besson

PRODUIRE UNE ALIMENTATION DURABLE 43

Contributions : Th. Blandinières ; C. Le Poulterier ; Cl. Magnin-Mallez ; J.-Ph. Puig ;
D. Schelcher ; G. Stordalen
Coordination : P. Barbizet / Modération : B. Alanou

LE CLIMAT, ENJEU DE LA RELANCE	49
Contributions : V. Bosetti ; J.-P. Farandou ; M. Frédeau ; L. Hasenfratz ; L. Katséli ; V. Masson-Delmotte	
Coordination : C. Waysand / Modération : B. Jeudy	
LES DÉFIS DE L'ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT	56
Contributions : M. Carney ; D. Juul Jørgensen ; P. Pouyanné ; V. Shiva	
Coordination : E. M. Mouhoud / Modération : A.-L. Jumet	
LA NOUVELLE GÉNÉRATION PEUT-ELLE PESER SUR LA TRAJECTOIRE CLIMATIQUE ?	62
Contributions : V. Masson-Delmotte	
Coordination : A. Cartapanis / Modération : É. Le Boucher	
RÉPARER LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, ENSEMBLE.....	70
Contributions : P.-A. de Chalendar ; E. Duflou ; V. Fayet ; Fl. Gheballi ; É. Moreno ; V. Rabault	
Coordination : Fr. Benhamou / Modération : Fr. Lenglet	
DIX EXIGENCES POUR LA PRÉSIDENTIELLE	76
INDEX GÉNÉRAL DES AUTEURS	78
REMERCIEMENTS DU CERCLE DES ÉCONOMISTES	84

AVANT-PROPOS

Cette 21^e édition des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence s'ouvre autour d'un thème plus actuel que jamais : « Saisir l'avenir, ensemble ». Elles sont exceptionnelles et prennent place dans un contexte qui l'est tout autant : la pandémie, les débats suscités par le scrutin régional ont provoqué de nombreuses tensions dans notre pays.

L'ensemble des débats et sessions de ces Rencontres se caractérisent par le fait qu'ils sont organisés autour de deux grandes questions dans la perspective d'une reprise économique prévisible. Au-delà de l'absolue nécessité de réfléchir à la décarbonation du monde, le problème du climat est une contrainte absolue, notre première interrogation sera de savoir ce que sera le capitalisme de demain. Aura-t-il vraiment changé ?

La deuxième interrogation concerne la situation de la France : sommes-nous capables de véritablement rebondir ? C'est-à-dire de retrouver une vitalité perdue depuis peut-être une ou deux décennies – cela n'a aucun rapport avec les différentes majorités politiques, cela correspond à la réalité de ces 20 dernières années, avec notamment la désindustrialisation.

Notre ambition n'est donc pas de contraindre mais de stimuler tous les candidats et candidates à l'élection présidentielle à traiter une dizaine de sujet primordiaux, et à s'engager sur ces thèmes, pour enrichir le débat public, ce que les Rencontres Économiques font depuis maintenant plus de 20 ans.

J'espère que vous apprécierez la richesse des échanges qui suivent, et qui sont le témoignage le plus précieux de cette 21^e édition des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence.

Jean-Hervé Lorenzi
Président des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence

LA CRISE A-T-ELLE CHANGÉ LA POLITIQUE ?

COORDINATION Christian de Boissieu, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Xavier Bertrand, Région Hauts-de-France
Sharan Burrow, Confédération Syndicale Internationale
Augustin de Romanet, Groupe ADP
Jérôme Fourquet, IFOP
Enrico Letta, Parti Démocrate, Italie

MODÉRATION Alexandra Bensaïd, France Inter / France 2

Propos introductifs de Christian de Boissieu, Vice-Président du Cercle des économistes

Le sujet étant évidemment très large, quelques pistes pourront être évoquées afin d'orienter le débat.

Premièrement, la « crise » est d'abord sanitaire, bien que la crise économique et financière de 2008 ait préparé le terrain pour un certain nombre d'événements intervenus par la suite. Du point de vue des politiques, la crise signifie la montée de politiques non conventionnelles, ce qui est une réalité depuis 2009 en matière monétaire. La crise de la Covid-19 a quant à elle ajouté une dimension non conventionnelle en matière budgétaire et fiscale.

Très peu de personnes critiquent pourtant le « quoi qu'il en coûte ». La tendance du débat est en effet davantage de s'interroger sur les conditions de la sortie de crise. Or, la montée du non conventionnel en matière monétaire, budgétaire et fiscale pose deux types de questions. D'une part, les normes de 3 % pour le déficit public et de 60 % pour la dette sont mortes : il convient de construire quelque chose de nouveau. D'autre part, il s'agit de travailler sur la dette totale, comprenant la dette publique et la dette privée, au moment de penser la sortie de crise et la problématique de la soutenabilité. L'un des débats de l'articulation budgétaire et monétaire est alors de savoir si un scénario de sortie pourrait être une relance de l'inflation qui rendrait soutenable une partie de cette dette totale. Si le propos n'est pas d'encourager l'inflation, il est important d'évoquer la question des perspectives d'inflation.

Deuxièmement, le retour des politiques industrielles. Il est frappant de constater que la question de la stratégie industrielle concerne aujourd'hui 90 % du PIB, et pas seulement l'inflation au sens strict. Il s'agit de définir à quel niveau poser le problème du retour des stratégies industrielles. L'Europe a intérêt à jouer des effets d'échelle sur de nombreux sujets.

Troisièmement, la crise renvoie à l'attention portée aux questions de l'écologie, des inégalités et de la proximité. Il est souhaitable que le panel insiste sur la nécessité de passer des mots aux actes. On peut s'attendre à ce que l'un ou l'une des panélistes s'exprime sur les politiques d'aménagement en France pour les années à venir.

En conclusion, le débat central est de savoir comment « refabriquer » de la confiance aujourd'hui.

Synthèse

La pandémie a fragilisé les démocraties en renforçant le phénomène de perte de confiance au sein des populations, alerte Sharan Burrow. La crise ayant en réalité exacerbé des problématiques préexistantes, les personnes ont le sentiment d'être les victimes impuissantes d'un modèle qui les exclut. Or, il ne peut y avoir de démocratie si nous n'écoutons pas les voix qui s'élèvent et si nous contraignons les libertés d'échange et de rassemblement. Afin de lutter contre la perte de confiance et rétablir la stabilité, les syndicats font le constat du besoin d'un nouveau contrat social, d'actions pour des démocraties inclusives et de réformes multilatérales. Il ne sera possible d'y parvenir que si les politiques se mobilisent pour assurer des protections sociales universelles, une certaine qualité des revenus et le respect de l'Accord de Paris sur le climat.

Concernant l'action des responsables politiques, Xavier Bertrand ne croit pas que la crise ait déjà changé la politique en France et en Europe. En témoigne la tendance à considérer l'abstention aux élections comme un simple désintéret, alors même qu'il s'agit d'un message politique rarement vu auparavant. La politique doit prendre conscience de l'enjeu du maintien de la souveraineté, qui passe par la restauration des finances publiques, la souveraineté industrielle et technologique, mais également un nouveau projet politique de l'organisation du pays. En outre, la France doit se débarrasser du centralisme et être réorganisée autour d'une République des territoires qui assure la politique à hauteur des hommes et des femmes.

La crise sanitaire doit pousser les politiques à s'interroger sur la manière dont ils tiendront compte des personnes « en première et deuxième lignes », d'autant que le message des Gilets jaunes n'a toujours pas trouvé de réponse à ce jour et menace la société d'une nouvelle secousse.

L'État a été libre de choisir de protéger les vies humaines plutôt que l'économie uniquement car la crise de 2008 a prouvé que les Français accepteraient le « quoi qu'il en coûte », estime Augustin de Romanet. Or, dans la mesure où l'impact sur l'activité économique a été surfinancé, la question des finances publiques sera au cœur des débats dans les années à venir, de même que le besoin de définir les règles européennes pour l'avenir évoqué par Enrico Letta. L'exercice serait d'autant plus difficile qu'il existe une insensibilisation à la fois de nombreux économistes et de la société sur le sujet de la dette publique. Si la crise n'a pas fait évoluer la politique, elle peut toutefois avoir des conséquences sur les conditions de l'exercer. C'est pourquoi il convient de réinventer un projet européen qui repose sur l'ambition, la dignité et une action politique qui ne soit pas performative mais avec des résultats. Nous sommes dans un moment compliqué, la démocratie pourrait faire faillite si nous ne parvenons pas à surmonter notre contradiction entre devoir de compétitivité et devoir de cohésion sociale.

Du point de vue statistique, il ne semblerait pas que la crise ait changé la politique, déclare Jérôme Fourquet. La société s'inscrirait dans la poursuite d'un certain nombre de tendances plutôt que dans un basculement vers un monde d'après, radicalement nouveau. Les crises de 2008 et 2020 ont également conforté les Français dans des représentations économiques qui peuvent poser problème à terme : de nombreux concitoyens considèrent que si les politiques veulent, ils peuvent. Par ailleurs, le « quoi qu'il en coûte » a été davantage soutenu pendant la pandémie car on a considéré qu'il s'agissait de sauver l'économie dans sa globalité, ce qui pose toutefois la question de la réaction de la société à long terme, avec la perspective de crises sectorielles. Le degré de confiance des Français envers les politiques semble par ailleurs être guidé par la notion de proximité, le maire recevant en moyenne 69 % de la confiance des Français, contre 34 % pour le président de la République. Pour reprendre les propos de Xavier Bertrand, le diagnostic du poids du centralisme français est partagé par les concitoyens. Si l'État a répondu présent, son niveau de réaction est jugé perfectible, ce qui le remet en cause aujourd'hui, de même que la nature extrêmement présidentialisée de nos institutions.

Christian de Boissieu se montre frappé par la convergence des avis exprimés par les panélistes, estimant que la crise n'a pas changé la politique. Il se demande alors comment passer des mots aux actes, notamment en termes de proximité. En réaction aux propos d'Augustin de Romanet, il se dit davantage inquiet de la baisse du dollar que de l'inflation, craignant de payer la facture d'une partie de la relance américaine qui sera plus forte que celle de l'Europe.

Un autre intérêt doit être intégré dans ce que sera l'avenir de la politique, estime Xavier Bertrand. Il s'agira alors d'anticiper et prévenir les risques au maximum. Le renforcement de la société du travail est ainsi crucial, or il n'est pas évident d'évoquer le sujet en sortie de crise. Par ailleurs, en termes de proximité, Enrico Letta souligne que la question est liée au système de santé et au numérique, et devra représenter une priorité à l'avenir.

À la question du public de savoir s'il ne serait pas temps de cesser de présenter la France comme un État pessimiste, Xavier Bertrand répond que les politiques sont optimistes par nature, cependant leur enjeu est également d'agir pour les personnes qui sont en difficulté. Si le discours était uniquement optimiste, les politiques seraient dans la déconnexion la plus totale.

Concernant le rapport des politiques et des conditions de leur exercice au temps, Xavier Bertrand fait le constat des difficultés à proposer des visions au-delà de leurs propres mandats. Il est personnellement convaincu de l'intérêt d'un mandat présidentiel unique dans la mesure où il est difficile de considérer à la fois la courbe de l'intérêt général et celle de sa propre popularité. La question du temps est d'autant plus complexe avec l'essor des réseaux sociaux, souligne également Enrico Letta. Afin de répondre aux enjeux qui en découlent, il est essentiel de veiller à la diversité, l'idée d'une figure providentielle n'étant pas tenable.

LA SURPUISSANCE DE L'ÉTAT EST-ELLE JUSTIFIÉE PAR LA CRISE ?

COORDINATION Christian Saint-Etienne, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Chakib Benmoussa, Commission Spéciale sur le Modèle de Développement, Maroc
Luis De La Calle, CMM
Niall Ferguson, Université de Stanford
Jean-Louis Girodolle, Lazard
Patrick Mignola, MoDem
Chloé Morin, Fondation Jean-Jaurès

MODÉRATION Marie-Pierre Gröndahl, Le Journal du Dimanche

Propos introductifs de Christian Saint-Etienne, membre du Cercle des économistes

À la suite de la crise sanitaire que nous avons tous subie, les États démocratiques sont fortement intervenus dans l'économie à la fois pour organiser la lutte contre la pandémie, stimuler la recherche sur les vaccins et amorcer l'organisation d'une plus grande autonomie stratégique, au niveau national mais également européen, à condition d'y parvenir. La question centrale est donc de savoir si ces interventions étaient justifiées et ont été exécutées de manière appropriée. L'État est-il trop intervenu dans certains domaines et pas assez dans d'autres ?

La théorie économique, qui a ses limites et ses contradictions, a néanmoins établi un certain nombre d'analyses et de mécanismes solides. Notamment, et il s'agit d'un point crucial de la réflexion du Cercle des économistes, la théorie permet de constater que le progrès économique et technique nécessite à la fois l'innovation dans la concurrence et une demande globale stabilisée ou en croissance. Par ailleurs, les anticipations des agents économiques, lorsqu'elles sont partagées par un nombre croissant d'entre eux, deviennent autoréalisatrices. Il peut s'agir d'un phénomène positif permettant d'accélérer la reprise. En revanche, dans la mesure où ces effets autoréalisateurs seraient catastrophiques, il serait nécessaire de poser les questions suivantes : quelles seraient les modalités d'intervention de l'État pour stimuler l'offre et la demande sans créer de rigidité ? Comment organiser les relations entre l'État

et les entreprises pour stimuler l'innovation sans avantager les unes plus que les autres ?

En outre, la France s'est habituée à travailler avec des grands groupes, les ETI (entreprises de taille intermédiaire) ayant été trop peu nombreuses pendant 40 ans. Un travail de repositionnement de l'État doit alors être engagé pour aider les grosses PME (petites et moyennes entreprises) et les ETI à se développer. La question des domaines d'intervention de l'État se pose également : doit-il intervenir directement dans certains secteurs économiques ? Doit-il simplement organiser un environnement économique, fiscal et social qui favorise la croissance ?

Le contexte suppose par ailleurs une certaine ouverture internationale, en témoignent les panélistes présents à cette table ronde, en provenance notamment des États-Unis. Depuis 10 ans et pour les 25 prochaines années, le monde sera marqué par la compétition à la domination mondiale entre les États-Unis et la Chine. Les États chinois et américain ont des politiques particulières qui visent à répondre à cet état latent de conflit, que faut-il en déduire pour les États européens ? Comment nous organisons-nous pour, si nous arrivons à acquérir un niveau suffisant de puissance collective, éventuellement stabiliser ce conflit qui peut parfaitement déborder ?

Synthèse

Le fait que le gouvernement s'octroie des pouvoirs d'urgence en période de crise n'est pas nouveau, observe Niall Ferguson. La crise de la Covid-19 a connu différentes réponses de la part des gouvernements. Certains États sont davantage parvenus à endiguer la propagation du virus sur leurs territoires. Une action rapide de la part d'un gouvernement, notamment en termes de dépistage, a permis de préserver le capital humain. Par ailleurs, le développement du vaccin s'avère aujourd'hui plus efficace dans des pays où un environnement compétitif a été maintenu. Mais en réalité, la question est plutôt de savoir si les pouvoirs seront rendus à l'issue de l'état d'urgence, et dans quelle temporalité. L'histoire économique récente permet de formuler une ébauche de réponse et il semblerait que les États soient en effet susceptibles de mettre du temps avant de les restituer.

En France, trois crises aux temporalités différentes ont placé la puissance de l'État au centre du jeu, souligne Jean-Louis Girodolle. La première est la crise sanitaire qui a conduit l'État à assurer son rôle d'assureur systémique du côté de l'offre et de la demande. La seconde est la crise géopolitique née du grand

découplage entre les États-Unis et la Chine, qui donne lieu à la montée du protectionnisme et de la méfiance. La troisième est la crise de la mondialisation, traduite par la destruction des classes moyennes et qui a notamment remis au goût du jour la politique du revenu. Toutefois, se pose la question de la légitimité de l'État à tenir un rôle aussi important, tandis qu'il a connu échecs et dérives dans son action récente ainsi qu'il est toujours accompagné d'autres acteurs publics et privés dans la résolution des crises. Il est alors nécessaire d'assurer la coordination des relations avec ces autres acteurs, mais également de se tourner vers un État rénové, stratège et partenaire.

Le Mexique fait quant à lui face à une crise économique et sanitaire « a cappella » en l'absence de prise de position forte de la part de l'État, indique Luis De La Calle. Cette situation contribue à nourrir une autre crise, celle de la perception d'un déficit démocratique de l'intervention de l'État. Les citoyens ont un sentiment d'impuissance quant aux décisions importantes qui les concernent et il préconise certaines avancées afin d'y remédier. La crise sanitaire serait en effet l'opportunité de reconnaître le droit des autorités locales à développer leurs propres réglementations, mais encore de permettre la coexistence de normes et règles différentes sur un même marché. Il s'agirait également de reformuler la protection des droits de la propriété intellectuelle afin d'adapter la durée de la protection des médicaments et de rendre plus souple le fonctionnement de leur certification. Enfin, un autre enjeu serait de dépasser leur tendance exagérée à utiliser la liquidité afin de limiter l'effet de la Covid-19 monétaire au long terme, qui aurait des conséquences sur les économies, les sociétés et la crédibilité des autorités.

La pandémie a renforcé la nécessité du rôle protecteur de l'État, selon Chakib Benmoussa. Elle a également été révélatrice de tendances préexistantes : il est davantage nécessaire d'instaurer de meilleures interventions de l'État plutôt que simplement des interventions plus nombreuses de l'État dans un contexte marqué par des disruptions technologiques, des crises globales, de nouvelles géographies du développement ainsi que des réalités de tensions identitaires. Dans cette optique, le Maroc a pris l'initiative d'une Commission Spéciale sur le Modèle de Développement avec l'idée de créer des conditions favorables à la transformation, auxquelles les citoyens peuvent participer. La question du rôle de l'État était notamment très présente et, parmi les recommandations du rapport issu de leurs travaux, le consensus de toutes les parties prenantes a été obtenu sur des réformes essentielles. Il est également préconisé de trouver l'équilibre entre un État fort de ses institutions démocratiques et une société plurielle. L'enjeu est alors de combiner démocratie représentative et participative.

Au moment de poser la question de la surpuissance des États, se pose également celle du consentement à la décision publique, affirme Chloé Morin. Alors que le consentement se construit par le partage du pouvoir, la France semble se trouver dans une situation de déséquilibre en la matière, ce qui entraîne un sentiment de défiance de la part des citoyens. Alors, comment reconstruire du consentement ? La réponse est plus complexe qu'il n'y paraît dans la mesure où la démocratie participative fonctionne finalement moins bien à l'échelle nationale que locale, peinant à atteindre un niveau de participation significatif et à faire face à la concurrence avec le modèle de démocratie représentative, qui reste le moyen le plus efficace de piloter l'action publique. En témoignent les résultats de la Convention citoyenne pour le climat. Par la démultiplication des initiatives de démocratie participative, le risque existe en effet de délégitimer les institutions représentatives tel que le Parlement sans créer d'institutions légitimes pour les remplacer.

Au sujet de la crise de légitimité des institutions de la démocratie représentative, Patrick Mignola appelle justement à considérer la démocratie participative comme une opportunité. En outre, il serait pertinent de réfléchir à un échange plus permanent entre le Parlement et les citoyens, à l'instar de ce qui a lieu à l'échelle territoriale. Ayant participé aux prises de décisions pour confiner et fermer certains secteurs d'activité durant la crise sanitaire, il estime que l'État a su tirer les leçons de la crise de 2008 en acceptant de se montrer davantage interventionniste. Néanmoins, l'État ne doit pas prendre autant de place dans la vie économique au-delà du contexte d'urgence et il convient de prendre garde aux dérives démocratiques. La démocratie économique participative devra ainsi jouer un rôle important pour appréhender les plus grands enjeux d'avenir pour la relance et les mutations de la société.

Sur le rôle de l'État, Christian Saint-Étienne précise que les difficultés rencontrées étaient déjà connues en 2019. Il est crucial d'interroger l'efficacité de l'action publique dans la mesure où une double problématique semble se dessiner pour la sortie de crise : celle de ramener les États occidentaux à la juste mesure de leurs pouvoirs ainsi que d'augmenter, pour la France, l'efficacité de l'État tout en ayant à l'esprit la participation des citoyens. De son point de vue, il serait nécessaire de se saisir d'outils tels que l'intercommunalité pour la planification stratégique de la gestion des bassins de vie tandis qu'au niveau national, la planification stratégique devrait être construite en lien avec les régions. Dans l'éventualité d'une nouvelle crise dans 5 ans, il est essentiel de se demander comment organiser la transformation extrêmement rapide et absolument nécessaire de l'action publique, tout en respectant le principe de consentement. Patrick Mignola rejoint le propos, il est important de réformer en dehors des périodes de crise, en ayant le souci d'agir dans l'intérêt des

personnes.

Dans le cadre d'une transformation inévitable, la priorité pour les États-Unis est aujourd'hui d'introduire une série de mesures fiscales onéreuses pour étendre le périmètre du gouvernement fédéral. Il s'agit ici de donner l'illusion de n'être soumis à aucune contrainte, d'après Niall Ferguson. Une autre illusion serait de complexifier davantage la bureaucratie en avançant que cela la rendrait plus efficace. Il craint que l'économie ne surchauffe ainsi que la bureaucratie ne survive pas à une nouvelle catastrophe et préconiserait plutôt de s'inspirer des pays d'Asie qui utilisent la technologie au service des gouvernements. Pour sa part, Luis De La Calle estime que le défi des pays occidentaux est désormais de faire face au capitalisme d'État de la Chine en encourageant la démocratie, qui représente l'avantage de l'Occident.

En France, il est urgent de clarifier l'empilement administratif afin de légitimer les institutions, déclare Jean-Louis Girodolle. Chloé Morin confirme cela, une réforme de la haute fonction publique est également nécessaire. La question du temps est un sujet essentiel qui permet de mieux organiser le rôle de l'État, ajoute Chakib Benmoussa. Il s'agit de développer la capacité des acteurs en créant des espaces de débat pour accompagner la transformation sur le territoire, sans occulter l'importance du numérique dans le processus.

À QUOI ONT SERVI LES ÉCONOMISTES FACE À LA CRISE COVID ?

COORDINATION **Olivier Garnier**, Association française de Science Economique

CONTRIBUTIONS **Emmanuelle Auriol**, Le Cercle des économistes
Torsten Bell, Resolution Foundation
Agnès Bénassy-Quéré, Le Cercle des économistes/
Direction générale du Trésor
Jean Pisani-Ferry, Le Cercle des économistes

MODÉRATION **Éric Le Boucher**, Les Échos

Propos introductifs d'Olivier Garnier, membre de l'Association française de Science Economique

Les économistes ont été pas mal critiqués lors de la crise de 2008. La reine d'Angleterre s'était même demandé comment ils avaient pu ne pas la voir venir. Il y avait eu aussi un film, *Inside job*¹, qui les critiquait non seulement parce qu'ils n'avaient pas su voir venir la crise mais aussi parce qu'ils avaient bénéficié des excès de la finance et y avaient peut-être même contribué. Cette fois-ci, on ne peut pas reprocher aux économistes de ne pas avoir vu la crise venir ; ils ne sont pas des épidémiologistes. Pour autant, ont-ils été à la hauteur et ont-ils bien pris toute la mesure de ses conséquences ?

Vu l'urgence avec laquelle les décisions monétaires et budgétaires ont été prises, je ne crois pas que les économistes aient été plus que d'habitude impliqués dans celles-ci. Cependant, l'existence d'un corpus d'études et de recherches a permis aux autorités de réagir très rapidement. Les économistes n'étaient donc pas directement aux manettes, mais leurs travaux ont sans doute servi.

Les économistes ont souvent tendance à se diviser et à émettre des avis opposés. Toutefois, durant la première phase de cette crise, il y a eu un assez fort consensus sur ce qu'il fallait faire sur le plan monétaire et budgétaire. Les divergences étaient plutôt du côté des médecins. Est-ce que ce consensus va subsister ? Lorsque l'on commence à discuter de l'après-crise, on constate que l'on retrouve un certain nombre de divergences parmi les économistes.

¹ Inside Job, 2010

Cette crise a montré que le sanitaire pouvait avoir un très fort impact sur l'économie. Les économistes ont jusqu'ici insuffisamment pris en compte cette relation. Il y a certes des économistes de la santé, mais ils ont plutôt tendance à travailler sur l'offre et la demande de soins, l'organisation du système de soins, et moins sur les interactions entre système de santé et régime de croissance. Cette pandémie a mis en évidence un fort cloisonnement entre, d'un côté, la profession des économistes, et, de l'autre, la profession médicale. Pendant cette crise, il y a eu peu d'instances publiques de décision réunissant à la fois des économistes et des médecins. Il s'agit peut-être d'une piste de réflexion pour l'avenir.

Synthèse

On ne peut pas en vouloir aux économistes parce qu'ils ne prévoient pas une crise, argue Emmanuelle Auriol. En revanche, ils doivent être capables, lorsqu'il y en a une, de faire quelque chose d'utile. Les économistes étaient tous d'accord pour ne pas rajouter une crise économique à une crise sanitaire. Pour cela, il fallait sauver les entreprises et s'assurer que les gens puissent vivre pendant le confinement. C'est ce qui a été fait.

Cette crise montre qu'il ne faut pas désespérer des économistes, se félicite Agnès Bénassy-Quéré. Il y a eu un certain progrès, non pas dans l'anticipation, mais dans le traitement des crises.

Il y a beaucoup d'autosatisfaction entre économistes, observe Torsten Bell. Ils ne sont pas pointés du doigt cette fois-ci. On reconnaît que les choses ont été bien faites, mais il ne faut pas sous-estimer le fait que cette crise a été beaucoup plus facile pour eux que la plupart des récessions.

La comparaison avec les crises de 1929 et de 2008 est injuste car il s'agissait de crises financières, alors que celle de 2020 est exogène, tempère Agnès Bénassy-Quéré. Il est effectivement plus difficile de sortir d'une crise de surendettement. Néanmoins, un changement avait déjà été observé en 2008 : les erreurs de 1929 n'avaient pas été réitérées et il y avait eu un soutien budgétaire et monétaire fort. Les efforts du G20 pour coordonner la relance budgétaire, y compris dans des pays émergents, avaient même été loués. Lors de cette crise, la même chose a été constatée : il y a eu peu de voix discordantes et, en très peu de temps, le plan de relance « NextGenerationEU » a été monté. Cela était tout de même tout à fait impressionnant et difficilement anticipable.

Le consensus est absolument remarquable, confirme Jean Pisani-Ferry. Dans le cadre européen, le fait de suspendre des règles du pacte de stabilité et de

changer de pied pour la politique monétaire a été acquis tout de suite. Le plan européen de relance a fait l'objet d'un consensus étonnant. De ce point de vue, les économistes doivent être un peu modestes car les politiques sont allés au-delà de ce qu'ils imaginaient possible. Le parallèle avec la crise de 2008 est justifié car il y avait eu aussi ce consensus. C'est à la sortie de la crise que les économistes ont commencé à être en désaccord. Il va se passer exactement la même chose.

Les bonnes décisions ont été prises, admet Torsten Bell. Dans ce genre de situation, une politique est beaucoup plus large que dans une crise normale. C'est pour cela que les programmes européens de chômage technique ont été copiés sur celui de l'Angleterre. Il y a eu également des changements aux États-Unis vis-à-vis de l'assurance. Les assurances sont de la responsabilité des autorités gouvernementales. Il fallait vraiment parer aux chutes de PIB.

La profusion des données a beaucoup aidé pendant la pandémie, analyse Agnès Bénassy-Quéré. Dans tous les instituts de conjoncture tels que l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), il a fallu innover et regarder d'autres données que celles habituelles. Ils se sont reportés sur celles de haute fréquence comme les données Google, de consommation d'électricité, de cartes de crédit, pour évaluer la conjoncture en temps réel. Cela a très vite permis de savoir si le plan de relance était bien calibré, d'estimer très rapidement les proportions à consommer, les revenus. Cela a par exemple été fait par le CAE (Conseil d'analyse économique) afin de savoir très vite si les mesures de soutien aux ménages modestes avaient été efficaces et dans quelle mesure elles avaient été consommées. Des données *input/output* ont été exploitées car il s'agissait d'un choc sectoriel qui se propageait à l'ensemble de l'économie. Les dispositifs de soutien ont été mesurés par des données de TVA pour simuler très rapidement l'impact que pourraient avoir les différents confinements et ce choc économique sur le bilan des entreprises. Il s'agissait de savoir si, pendant la crise, il y avait assez de mesures de soutien et quels étaient, en sortie de crise, les risques d'entreprises en situation d'insolvabilité ou de manque de liquidités. Avec des méthodes différentes, la Banque de France, le Trésor, l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), l'Institut des politiques publiques sont arrivés à des conclusions assez convergentes.

Les économistes ont appris des choses, renchérit Jean Pisani-Ferry. Des techniques ont été développées. Après cette crise, ces innovations seront disponibles. Ce qui a été fait en utilisant des données que l'on n'avait jamais exploitées, comme celles des cartes bancaires, en ayant un temps beaucoup plus granulaire sur l'analyse de ce qui se passait, en étant beaucoup plus en temps réel, est un réel progrès qui va se pérenniser. Il faut d'ailleurs rendre hommage au système public français et à son système statistique car l'INSEE

a lancé des choses de sa propre initiative, ce qui est tout à fait remarquable.

Les économistes ont mieux compris les impacts de cette crise, confirme Torsten Bell. Il était beaucoup plus facile de lancer des sondages, ce qui les a bien aidés à apprécier ce qui se déroulait en temps réel. Cependant, les économistes se sont concentrés sur le marché du travail, les revenus, et n'ont pas saisi les impacts de la crise sur les différents groupes. Alors que la dépense générale était en chute et que les économies des foyers augmentaient, les ménages pauvres, en Allemagne, dépensaient beaucoup plus, ce qui les menait à une dette accrue. De plus, les économistes n'ont pas mis à jour leurs suppositions et ont trop compté sur l'expérience américaine pour extrapoler ailleurs dans le monde. Enfin, ils n'ont pas suffisamment bien expliqué pourquoi il y avait de grandes différences entre les pays, pourquoi certains d'entre eux se sont mieux débrouillés que d'autres. Par exemple, la plupart des économistes européens n'ont pas bien expliqué pourquoi les impacts sur le PIB étaient beaucoup plus importants en Europe (entre - 5 et - 10 %) qu'aux États-Unis (- 3,5 %).

Surtout, il n'y a pas eu de dialogue entre les médecins et les économistes, déplore Emmanuelle Auriol. Les décisions de confiner complètement la population n'ont pas été prises avec les économistes mais sur la foi de considérations purement médicales. De ce fait, cela soulève la question de la valeur d'une vie humaine. Si le coût d'un mois de confinement total est estimé entre 75 et 150 milliards d'euros, il est possible de se demander combien de vies il fallait sauver pour justifier ce montant. Il existe une longue tradition d'ingénieurs économistes qui se posent ce genre de questions. Ils calculent combien une personne est prête à payer pour avoir un risque plus bas. En France, on obtient, globalement, un chiffre de 3 millions d'euros. Si un mois de confinement coûte 75 milliards, le prix d'une vie est donc de 25 000 euros (50 000 euros pour 150 milliards). Une étude de l'Imperial College a estimé que les mesures de confinement avaient épargné 2 500 vies en France. Il serait possible de se dire que l'on s'est un peu « troué ». Il s'agit, en fait, d'une vision à court terme, car cela semble suggérer que l'économie a été sacrifiée pour sauver des vies humaines.

Ce n'est pas une question de prix de la vie humaine, rétorque Jean Pisani-Ferry. Il était moralement inacceptable de se mettre dans une situation dans laquelle il aurait fallu refuser des patients critiques parce que le système hospitalier était débordé. Après l'urgence, il y a eu un débat assez confus afin de savoir quelle était la bonne stratégie à adopter : celle du zéro Covid qui a été poursuivie par certains pays insulaires ou quasi-insulaires (Corée du Sud, Nouvelle-Zélande) ou celle mixte des pays européens qui consistait à relâcher la pression dès que la situation s'améliorait pour redémarrer l'économie. Cette dernière peut être assez coûteuse. Toutefois, après analyse, la deuxième et la troisième vague

ainsi que l'arbitrage économie/santé ont été beaucoup mieux gérés. Le coût économique du freinage de la pandémie a été beaucoup plus faible. En revanche, une troisième voie a été mal explorée : celle de l'endigement, c'est-à-dire une stratégie dans laquelle on arrive à limiter le développement de la pandémie à ce qui peut faire l'objet de mesures très précises de traçage, d'isolement et donc de traitement des clusters au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Il s'agit d'une stratégie sur laquelle les économistes et les épidémiologistes peuvent se parler et sur laquelle le dialogue a été insuffisant.

Des économistes, notamment américains, ont étudié la grande pandémie de grippe espagnole, signale Emmanuelle Auriol. Les États-Unis étant un pays fédéral, il y a des endroits où ils ont confiné et d'autres pas ; des endroits où ils ont écriêté les courbes de contamination et d'autres où ils ont laissé flamber avec cette idée qu'avait Donald Trump, de ne pas sacrifier l'économie au sanitaire. Les économistes du MIT (Massachusetts Institute of Technology) ont montré que les villes où ils avaient écriêté se sont remises beaucoup mieux que celles qui ne l'avaient pas fait. Sur l'aspect purement sanitaire, la décision de confiner était sans doute la bonne, parce que les études de long terme montrent que le rebond est plus fort.

Les économistes mais aussi les politiques craignaient, il y a peu, que la crise se traduise par une montée très forte des défaillances des entreprises en lien avec la montée de l'endettement, explique Olivier Garnier. Ce risque de « tsunami » de faillites a aujourd'hui nettement reculé. Même s'il y a eu une importante montée de l'endettement des entreprises, celles-ci ont tout aussi fortement accumulé des liquidités. Les comptes de 2020 publiés par l'INSEE montrent aussi que la dégradation des résultats d'exploitation a été beaucoup moins marquée. Cela veut dire que l'État a, encore plus que ce que les économistes anticipaient, joué le rôle d'assureur non seulement du côté des ménages dont le revenu a – en moyenne – été préservé, mais aussi du côté des entreprises. L'héritage de cette crise va donc surtout être du côté de l'endettement public.

C'est tout de même une leçon d'humilité. Avant de parler d'un tsunami de défaillances, les économistes doivent s'astreindre à regarder les données, récrimine Agnès Bénassy-Quéré. La première étude de l'OFCE était plutôt rassurante. La Banque de France, la BPI (Banque publique d'investissement), le Trésor, les experts-comptables convergent sur le fait qu'il y aura plus de défaillances qu'au cours d'une année normale, mais que leur nombre ne sera pas non plus multiplié par 10.

À la fin de la dernière pandémie que l'humanité a connue, qui était la grippe espagnole, il y a eu un rebond économique fabuleux (les 30 Glorieuses), rappelle Emmanuelle Auriol. Il semblerait que l'on s'engage sur quelque chose de similaire. Sur le plan de la reprise, il est possible d'être relativement optimiste.

L'économie démarre très fort, à tel point qu'une inflation est à craindre. Cependant, l'État pose problème car c'est lui qui joue le rôle d'assureur dans toutes ces crises, qui se répètent tous les 10 ans. Il y aura donc des soucis de fiscalité, notamment avec les multinationales qui ne payent pas leurs impôts correctement ou pas du tout. Il faut que la sphère privée contribue à l'effort public puisque l'État est indispensable pour sauver le système à chaque fois qu'il y a une crise.

Il faut préparer la prochaine crise qui arrivera dans 10 ou 15 ans, confirme Agnès Bénassy-Quéré. Cela veut dire remettre les finances publiques en ordre, mais aussi préparer la normalisation de la politique monétaire.

Les économistes étaient trop pessimistes vers la fin de l'hiver, et maintenant, ils sont peut-être trop optimistes, tempère Torsten Bell. Oui, le PIB récupère, les gens ne sont plus au chômage technique, mais les niveaux sont assez bas, le nombre d'heures travaillées en Angleterre est de 5 % inférieur à celui d'avant crise. De plus, la relance sera chaotique car la crise l'était aussi. Il y a eu des écarts très importants. Les industries de l'hôtellerie et du transport s'ouvrent maintenant, mais la dépense qu'il faudra y faire sera extraite des secteurs qui ont connu une explosion. La dépense des ménages a été énorme, mais elle va se restreindre après la crise. Les fournisseurs des différents biens de consommation vont donc faire un chiffre d'affaires diminué. En outre, le tableau mondial est beaucoup moins rose. Si le pic de la crise a été atteint l'année dernière pour les pays développés, ce n'est pas le cas pour les pays avec une économie moins développée, avec moins de vaccins.

Une partie du choc sera durable, prévient Agnès Bénassy-Quéré. Il y a des mutations de l'économie. Cela suppose une réallocation du travail et du capital, donc des entreprises qui ferment et d'autres qui ouvrent, qui se déplacent géographiquement. Ensuite, il y a un très grand risque de nouvelles divergences entre pays européens, pas seulement pour des raisons de dette mais aussi parce que le choc lui-même aura été asymétrique. Par ailleurs, il y a derrière cela un défi climatique qui est énorme et sur lequel les économistes sont quelque peu mis en échec, car leur réponse quasi-unanime est une tarification carbone alors que la population est contre. Il faudra innover dans ce domaine.

Il y a en plus l'échec annoncé des économistes sur leur capacité à convaincre que la vaccination des pays pauvres est un investissement d'un rendement social phénoménal, regrette Jean Pisani-Ferry. Le FMI (Fonds monétaire international) estime le coût de la vaccination générale à 35 milliards pour un bénéfice collectif de 9 000 milliards. Pourtant, on ne s'engage pas dans cette direction à la vitesse qu'il faudrait. Le risque que l'on prend en laissant le virus circuler est gigantesque. C'est un investissement qui ne devrait pas faire l'objet de la moindre hésitation.

RENDRE EFFICACE LA DÉCISION PUBLIQUE

COORDINATION **Benoît Cœuré**, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS **Lu Shaye**, République populaire de Chine en France
Thierry Pech, Terra Nova
Valérie Rabault, Assemblée Nationale
Jean-Pierre Raffarin, Ancien Premier ministre
Martine Vassal, Métropole Aix-Marseille-Provence

MODÉRATION **Isabelle de Gaulmyn**, La Croix

À la suite d'un contretemps technique rencontré lors de cette session, le Cercle des économistes ne dispose pas des enregistrements complets de cette séquence. Les propos que vous retrouvez ci-après ont été transmis directement, ou synthétisés à partir d'interviews réalisées a posteriori de la table-ronde, par les panélistes qui l'ont souhaité.

Propos introductifs de Benoît Cœuré, membre du Cercle des économistes

L'enjeu de cette table-ronde est notre capacité collective à maîtriser notre avenir. Or cette capacité dépend crucialement de l'efficacité de l'action publique. Nous vivons dans un monde en crises – crises sanitaires, crises économiques, et bientôt crises climatiques, ou l'État doit anticiper et protéger. La résilience est une capacité collective.

Au sortir de la crise de la Covid-19, il y a un paradoxe français qu'illustrent quelques chiffres. D'un côté, une action exceptionnelle de l'État pour aider entreprises et ménages : 140 milliards d'euros de prêts garantis, 21 milliards d'euros de reports de charges sociales, 3,2 milliards d'heures de travail indemnisées par l'activité partielle. De l'autre côté, deux électeurs sur trois ne se déplacent pas pour les élections régionales et départementales. Il y a un problème évident de confiance dans l'action publique.

Comment recréer cette confiance ? D'une part, en montrant que l'action publique est efficace, ce qui passe par plus de transparence, plus de redevabilité et plus d'évaluation. Et d'autre part, en montrant que cette action est légitime en améliorant les modalités de la délibération collective.

En France, le débat sur la gouvernance publique oppose souvent l'État et les territoires. Mais il y a d'autres échelons pertinents qui méritent notre discussion. Qu'en est-il, par exemple, du rôle des corps intermédiaires – syndicats, associations... dans la délibération publique ?

Les économistes se réfèrent volontiers aux travaux de Wallace E. Oates, selon lesquels le bon niveau de production d'un bien public résulte de la comparaison entre économies d'échelle et diversité des préférences locales.¹ Les piscines publiques sont municipales et la dissuasion nucléaire nationale. Mais aujourd'hui, le théorème de décentralisation d'Oates est « mis sous tension » par des forces opposées : les réseaux sociaux fragmentent les croyances et le débat public, tandis que de nouveaux besoins collectifs – investissements technologiques, sécurité sanitaire, action pour le climat – renforcent l'importance des économies d'échelle.

Lao-Tseu a dit : « gouverner un grand pays, c'est comme cuire un petit poisson ». Plus que jamais, il faut attention, habileté et patience pour cuire le petit poisson. Merci de votre attention.

Synthèse

La crise sanitaire doit être traitée avec le plus grand sérieux et de la manière la plus méticuleuse possible dans les enseignements à en tirer, affirme Lu Shaye. La Chine a été le premier pays à être touché, et a obtenu de bons résultats quant à la lutte contre l'épidémie. Quelles leçons en tirer pour l'efficacité de l'action publique ? D'abord, il faut respecter les lois scientifiques, tout au long des processus de prise de décision, de prise en charge des patients et de recherche. Deuxièmement, il faut mettre le peuple au centre de la gouvernance, sans hésiter à mettre à l'arrêt les activités économiques non-essentielles du pays. Troisièmement, il faut avoir un leadership important, une forte capacité d'organisation, de mobilisation et d'action.

La transparence et la réactivité de l'action publique sont également essentielles, ajoute Lu Shaye. Selon lui, la Chine a communiqué les informations sur l'épidémie à l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et au reste du monde, et ce dès les premières heures, permettant aux autres pays de réagir à leur tour. Il convient de ne pas juger les modèles ou l'efficacité de gouvernance des autres pays, car chaque pays est différent dans ses conditions nationales, son histoire, ses traditions culturelles et sa mentalité sociale, et il serait irréaliste de répliquer intégralement l'expérience chinoise.

1 W. Oates, *Fiscal Federalism*, Harcourt, Brace, Jovanovich, 1972.

L'efficacité de la décision publique réside à la fois dans les modalités de sa construction et dans les modalités de son exécution, selon Thierry Pech. Concernant les modalités de construction de la décision, quatre éléments sont essentiels. D'abord, la construction de la décision réside dans sa légitimité, qui en est une condition d'efficacité. Plus une décision est légitime, plus elle sera susceptible d'être efficace ; et plus elle sera efficace, plus elle apparaîtra légitime. Or la légitimité s'analyse en démocratie comme une compétence et comme l'expression d'une volonté collective combinée à une connaissance. Ensuite, il y a une exigence de compétence, car la pertinence de la décision est liée à la construction de son cadre cognitif, ce qui pose la question de la science et des scientifiques dans la construction de la décision publique. Troisième élément essentiel, l'exigence de consensus, de volonté collective sachant que la légitimité du suffrage est nécessaire mais insuffisante (Bonnets rouges, Gilets jaunes). Enfin, la construction du consensus exige de la délibération collective, à l'image de la Convention citoyenne pour le climat. Comment construire une gouvernance négociée de la transition écologique ? Décider, ce doit être « décider ensemble », comme l'évoque Philippe Urfalino dans son dernier ouvrage.

Le second pilier de l'efficacité de la décision publique est son exécution, ajoute Thierry Pech. Le pouvoir exécutif doit son nom en France à une tradition de pensée qui estime que les décisions sont prises par les représentants de la Nation au Parlement et que le Gouvernement n'est qu'un exécutant. En réalité, aujourd'hui, gouverner, c'est exercer le pouvoir d'initiative normative dont le Parlement a été progressivement sevré. Il faut à la fois renouer avec notre culture parlementaire de délibération, et redonner ses lettres de noblesse à l'art d'exécution qui est l'autre nom de l'action publique, en aval de la décision. En plus de cela, il convient de mettre en place les moyens de suivre l'exécution des décisions, mais aussi de la piloter, la contrôler et entraîner toute la chaîne des agents publics. Au total, l'exécution des décisions mobilise trois registres de responsabilités : la redevabilité de l'exécutif qui doit rendre des comptes, mais aussi la responsabilité des acteurs locaux et, enfin, la responsabilité civique, celle de la société elle-même. Pour conclure, si les démocraties libérales paraissent aujourd'hui moins efficaces que certains régimes illibéraux ou autoritaires, ce n'est pas parce qu'elles sont des démocraties libérales, mais parce qu'elles sont insuffisamment démocratiques, c'est-à-dire parce qu'elles activent insuffisamment les leviers de responsabilité et de légitimité qui sont au cœur de leur promesse.

Martine Vassal indique que les territoires sont les bons interlocuteurs pour réconcilier les Français et l'action publique, à l'instar de ce qui s'est produit pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire.

En effet, les territoires ont été la bonne échelle pour réagir face à la pandémie de la Covid-19. Qu'il s'agisse de compétences stratégiques, alliées à des compétences de proximité, de réactivité, de capacité à innover et à être au plus près des habitants ou de stimuler la solidarité.

Face à la défiance à l'égard du personnel politique et à l'abstention qui se sont encore aggravées, c'est autour des territoires que pourra et devra se reconstruire le lien de confiance avec les Français.

Elle souhaite à ce titre aborder l'importance des acteurs publics territoriaux qui ont su faire valoir leur agilité, leur proximité et leur pragmatisme au service d'une décision publique adaptée aux spécificités locales. À ce titre, les territoires sont les bons outils pour mettre en œuvre la relance. Les acteurs locaux sont les plus à même de pouvoir orienter la commande publique au service de l'économie locale, d'en faciliter les procédures et d'investir de manière structurante à travers une contractualisation et de nouvelles logiques partenariales propres aux réalités des territoires.

Martine Vassal s'interroge aussi sur « l'après-Covid », qui pourrait donner lieu à un nouvel acte de confiance et de réorganisation territoriale qui consacrerait une France déconcentrée et décentralisée. Les territoires y seraient plus libres et plus responsables, les décisions plus efficaces car prises à des niveaux simplifiés et plus lisibles et les financements garantis et adaptés aux compétences exercées. Il faut pour elle réussir à éviter le piège d'une centralisation des pouvoirs et d'une décentralisation des désagréments.

En réponse à la question « à l'heure des métropoles, est-il encore pertinent de raisonner en termes de départements ? », Martine Vassal estime qu'il faudrait plutôt raisonner en bassins de vie. Il faut donner plus de lisibilité à la population sur les missions de chacun et raisonner davantage dans une logique de résultats et d'évaluation constante. Il faut donner plus de liberté aux acteurs sur les compétences et les responsabilités dont ils disposent pour mieux répondre aux attentes et aux aspirations des Français.

La France ne pratique pas une forte décentralisation mais est restée dans un cadre de pensée dominante jacobine, selon Jean-Pierre Raffarin. Les responsables politiques cherchent surtout à distribuer les pouvoirs sous forme de partenariats – on parle par exemple de partenariats entre préfets et maires. Si l'existence de ces partenariats est nécessaire à la bonne organisation de l'État, ils ne peuvent cependant être vus comme des mécanismes de décentralisation. La décentralisation est un échange de liberté contre des responsabilités ; or aujourd'hui l'État accorde assez peu de responsabilité à ses partenaires.

Si l'on prend le cas des régions, elles disposent des compétences de l'activité économique, des aides aux entreprises, à l'innovation, aux exportations... mais l'emploi reste de la responsabilité de l'État. Il tient à être responsable de l'évolution du chômage dans notre pays. On découpe ainsi entre une liberté et une responsabilité, ce qui apporte une grande confusion dans le processus de décentralisation. Il est facile ici de faire le lien entre cette confusion et le fort taux d'abstention aux élections départementales et régionales : on ne sait pas bien qui fait quoi et qui est responsable de quoi. Toutefois nous ne pouvons pas dire que la décentralisation désintéresse les citoyens, il faut en revanche faire le constat qu'elle est totalement impénétrable.

La décentralisation en France ne va pas assez loin : il faudrait confier aux collectivités des compétences claires, identifiées et leur accorder les responsabilités qui en sont les contreparties. Ce sont ici les conditions nécessaires pour rendre la décision publique efficace.

PRÉSERVER LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES APRÈS LA PANDÉMIE

COORDINATION Yann Algan, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Pierre Louette, Groupe Les Echos-Le Parisien
Barry Lynn, Open Markets Institute
Sophie Nerbonne, CNIL
Robin Niblett, Chatham House

MODÉRATION Sylvie Kauffmann, Le Monde

Propos introductifs de Yann Algan, membre du Cercle des économistes

Quelles libertés individuelles dans un monde post-pandémie ?

Cette question montre à quel point la crise de la Covid-19 est hors-norme et d'une toute autre nature que les précédentes. La dernière crise du XXe siècle était une crise financière qu'il était possible de gérer d'une façon technocratique sans se préoccuper des libertés individuelles. Le ministère de l'Économie regardait de quelle manière jouer avec les taux d'intérêt, les baisser, mettre une politique budgétaire très expansionniste. Jamais ne s'étaient posées des questions sur la société dans son ensemble.

La crise sanitaire actuelle est la première crise du XXIe siècle. Les crises futures – pandémies ou crises climatiques – seront de la même nature : un fait social total qui mobilise la coopération de l'ensemble des citoyens. De nombreux arbitrages ont été faits entre liberté et efficacité pour lutter contre la propagation de la pandémie. Des articles puissants, comme ceux de Stefanie Stantcheva, ont montré que cet arbitrage différait selon les pays, en particulier démocratiques ou asiatiques.

Derrière cette question des libertés se pose plus fondamentalement la question de la coopération, celle des citoyens entre eux et de la confiance que se portent les citoyens les uns envers les autres. Dans des pays où ce capital confiance était très fort, l'État est peu intervenu. L'exemple typique est celui de la Suède, qui a connu plus de libertés et moins de règles strictes pendant le confinement, parce que les citoyens ne le demandaient pas et avaient confiance dans l'efficacité de la distanciation envers les autres. Dans les pays où la confiance

était faible, comme la France ou l'Italie, des règles de confinement beaucoup plus strictes sont potentiellement rentrées en conflit avec les libertés.

La deuxième nature de la coopération est beaucoup plus liée à la confiance verticale des citoyens vis-à-vis du gouvernement et des experts. Dans les pays où la confiance dans les gouvernements est très forte, les mesures qui pouvaient sembler encadrer la liberté ont été beaucoup plus acceptées. Mais il est aussi question de la confiance du gouvernement vis-à-vis des citoyens et de leurs propres administrations. Les pays avec peu de confiance vis-à-vis des citoyens sont des pays où les libertés ont beaucoup plus été encadrées, en ne pensant pas que les citoyens étaient capables d'avoir une distanciation volontaire efficace.

Un nouvel élément est apparu dans cette confiance verticale : c'est la confiance des citoyens vis-à-vis des médias, de la protection des données et de la confiance dans les capacités des scientifiques de bien protéger les populations. Des pays ont vécu complètement différemment cette crise. De grandes enquêtes internationales ont été faites à Sciences Po : elles montrent que, dans des pays comme la France, la confiance dans les scientifiques a baissé de 20 points, passant de 90 % de confiance à 70 %.

Quel a été le rôle de l'information, des fake news, des experts dans cette destruction ou cette préservation de la confiance dans les scientifiques ? Cela fait également partie des éléments du débat. Cette crise montre bien l'importance de la coproduction de la coopération entre citoyens, gouvernements, experts, informations. Cela pose de nombreuses questions, aussi bien sur le contrat social, les fake news, la protection des données : autant de questions qui seront abordées tout au long de cette session.

Synthèse

Trois éléments forment la plus grande menace contre la liberté et les démocraties, ainsi que contre la sécurité, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, observe Barry Lynn.

Le premier élément remonte 40 ans auparavant, aux États-Unis, au moment de la présidence Reagan et à l'époque de Thatcher, avec le néolibéralisme et la transformation de la manière de gérer la politique de la concurrence. Ces principes ont été transférés dans le système international et ont éliminé toutes les protections contre le monopole politique et économique. Les monopoles, lors de la crise, ont étranglé les systèmes : on a constaté que de choses simples

à fabriquer manquaient, comme les masques, les tests, les médicaments, les semi-conducteurs.

Deuxièmement, il faut noter la dépendance croissante des États-Unis vis-à-vis des nations autocratiques, la Chine en particulier. Elle exerce un pouvoir sur les individus et sur des entreprises très puissantes, comme Apple. L'Allemagne est entre les mains de la Chine, qui utilise ses pouvoirs pour déplacer les capacités industrielles dans son pays et utiliser la dépendance ainsi créée pour manipuler et forcer les États à répondre à ses volontés.

Enfin, le pouvoir croissant de Facebook et Amazon sur les individus, sur les coopérations et sur les pays est également à souligner. Ils exercent un pouvoir sur les personnes, les systèmes de communication, la manière d'échanger et de partager.

Ces géants d'Internet ont, au départ, été plus forts que les autres, jusqu'à éliminer la concurrence, estime Pierre Louette. Ils ont grandi si vite qu'ils ont beaucoup bousculé les ordres établis : l'ordre du droit à la concurrence, l'ordre fiscal et de la protection des données.

En dix ans, la presse française a perdu 50 % de ses recettes publicitaires. Les nouveaux acteurs du search et des réseaux sociaux ont capté ces revenus. Le développement des abonnés numériques de la presse en ligne est très important aux *Échos*, au *Monde*, au *Figaro* et dans un certain nombre d'entreprises, mais la captation de l'attention par les nouveaux acteurs a été considérable. Le problème économique est devenu un problème démocratique : ces entreprises ont établi ces lois (loi de l'économie Internet, économies d'échelle, effets de réseau, capacité à être un premier écrasant par rapport à un numéro 2), bousculé les cadres, comme le droit de la concurrence, avec notamment la concentration de volumes de données et de data. Or, si la donnée est la nouvelle monnaie du monde, alors les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) sont les banques centrales.

Il s'agit vraiment d'une logique d'entreprises de la tech au départ, puis publicitaires, qui veulent développer leur audience et leurs parts de marchés. Cette logique *business* pousse à développer des algorithmes qui favorisent une addiction et un enfermement dans des contenus de plus en plus pointus qui vont dans le sens de la personne. Cette logique de séparation est difficile à concilier avec les logiques démocratiques. Facebook est devenu « l'Agora du monde », et de manière tellement importante qu'elle doit être régulée. Ces entreprises entrent en discussion supranationale avec des États, comme avec l'Australie. Ce problème économique est devenu un problème de régulation démocratique de formation de l'opinion.

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données) fait la fierté

des Européens, pour avoir su afficher un standard mondial en matière de protection des données personnelles, observe Sophie Nerbonne. Ce RGPD a notamment inspiré la Californie, pour sa loi de protection des consommateurs. De nombreuses lois ont été promulguées en Asie, en Afrique en Amérique du Sud. Il n'est pas possible de bâtir de transitions numériques vers une société et une économie numériques sans avoir ce texte sur la protection des données personnelles qui, en Europe, est un droit fondamental, reconnu comme tel, et fonde les valeurs européennes. La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) a la charge de veiller à l'application cohérente de ce règlement en France, mais également auprès de pays d'Europe dans le cadre de la collaboration européenne.

La CNIL a eu de très nombreux sujets à traiter lors de la pandémie. Elle a dû passer en télétravail pour poursuivre sa mission : accompagner les pouvoirs publics dans les systèmes informatiques mis en place (les applications Stop Covid et Tous Anti Covid, les fichiers SI-DEP, etc.) pour la lutte contre l'épidémie et les employeurs confrontés à des situations nouvelles pour maintenir la présence de certains salariés dans des conditions sanitaires précises (portiques qui prennent la température des salariés, drones dans l'espace public assurant la surveillance du port du masque).

Le Brexit a démontré que la liberté d'une personne empiète sur la liberté d'une autre, souligne Robin Niblett. Cela a également posé la question de la liberté des groupes minoritaires dans la société démocratique libérale. Les partis de droite en Europe sont de retour, car ils essaient de donner un rôle émotionnel au retour de la liberté. L'ironie de la crise de la Covid-19 au Royaume-Uni est que cela a conduit au retour des experts. Le Gouvernement de Boris Johnson essaie de rester en contact avec la base émotionnelle, très sceptique sur les experts et le confinement, et avec les experts eux-mêmes pour sortir de la pandémie.

La transparence et la vérité n'aident pas dans une période de polarisation et de démocratisation de l'opinion sur les réseaux sociaux. Les partis de gauche ne savent plus de quelle manière s'adresser aux électeurs. Cette période de la Covid-19 a remis au centre des réflexions la question de la légitimité et des preuves.

Ce problème peut être surmonté, comme en témoignent les victoires importantes d'Open Markets Institute face à Google, Facebook et Amazon, se réjouit Barry Lynn. Une personne d'Open Markets Institute a été nommée pour présider la Commission de réglementation aux États-Unis. La prochaine révolution pour restaurer la maîtrise des citoyens sur leurs libertés est en cours, et il est impératif que les pays collaborent. Toutes les démocraties

doivent travailler ensemble contre Google, Facebook et Amazon et contre la Chine.

Concernant la suspension des comptes de Donald Trump à la suite de l'événement du 6 janvier 2021, Open Markets Institute a été très claire sur le fait qu'il ne revient pas à Google, Facebook et Amazon d'être les censeurs, et personne ne les a élus pour cela. Ce n'est pas acceptable dans un monde démocratique. Beaucoup de confusion existe aux États-Unis sur cette question. Ces concentrations de pouvoir sont une menace pour la démocratie. Le seul chemin pour en finir est de réaffirmer la souveraineté, et c'est ce qui est en train de se passer. Il faut également en finir avec les monopoles et réduire les concentrations des pouvoirs dans les secteurs publics et privés

Le RGPD est un outil qui peut être utilisé comme une arme, constate Sophie Nerbonne. Les Européens ont raison d'afficher leurs standards et de les imposer à toute entreprise qui entend cibler les Européens. La capsule de protection va s'appliquer, quel que soit l'endroit où se retrouvent les données des citoyens européens dans le monde. La société civile a fait de très nombreux recours, au niveau national et européen, avec des sanctions records de 100 millions d'euros que la CNIL a adressées à Google en 2020, et 35 millions d'euros à Amazon pour non-respect des droits des internautes dans les cookies. Il s'agit du débat de reconquête de la souveraineté pour les individus, pour les entreprises et pour les États. La CNIL promeut et accompagne l'initiative du cloud souverain. Cette protection des données personnelles est complètement en ligne avec les projets européens de reconquête d'une politique industrielle permettant une meilleure souveraineté européenne.

L'Europe est mieux armée dans ces débats avec les GAFAM sur la question de la démocratie, car elle n'a pas le choix. Le positionnement à leur égard est unanime s'agissant des autorités européennes de protection des données. En revanche, la lenteur des procédures pose problème. Le dispositif repose sur un pays chef de file, celui où est établi le GAFAM, notamment en Irlande, où des problèmes de droit national ne facilitent pas les choses. Il faut trouver une voie rapide. *None of your business* a fait tomber le Privacy Shield en saisissant la justice européenne, ce qui a abouti à l'invalidation de cet accord entre la Commission européenne et le Département du Commerce américain indiquant que, compte tenu des lois de police européennes, le transfert des données de ressortissants européens vers les États-Unis ne pouvait pas se faire de façon conforme au RGPD. Cela a créé une insécurité forte pour les entreprises, et le Comité européen à la protection des données a rendu des recommandations pour prévoir des garanties spécifiques afin d'éviter la récupération et la possibilité d'accès par des autorités publiques américaines.

Les GAFAM poussent le monde à aller plus loin, observe Pierre Louette. Aux États-Unis, Joe Biden a nommé deux des principaux protagonistes de la bataille intellectuelle anti-GAFAM. Ils portent cette idée selon laquelle le pire ennemi du libéralisme est le monopole. Le pire ennemi de la démocratie est aussi le monopole, surtout quand cela passe par un contrôle de données.

Par ailleurs, l'Europe doit avoir un espace économique encore plus intégré, ce qui n'est pas encore le cas. Il faut faire en sorte que puissent naître des acteurs très puissants.

Si l'État est gouverné par des principes libéraux démocrates qui incluent la séparation des pouvoirs, un système judiciaire indépendant, une société civile forte qui comprend notamment des médias compétitifs puissants, il est possible d'être confiant dans la capacité de l'État à respecter les libertés individuelles, confie Robin Niblett.

La question du droit se pose et est essentielle, reconnaît Yann Algan. Mais elle ne suffit pas : les données produites par les GAFAM ont été fondamentales dans la lutte contre la pandémie. Tous les États ont utilisé Google pour voir la diffusion de la pandémie. Pour regagner de la souveraineté et des libertés, il faut être capable de produire ses données. La conquête de la souveraineté vient aussi par de l'innovation. Enfin, la question des libertés crée beaucoup d'émotions. Lors de la pandémie, la première émotion a été la peur. La notion de liberté a été mise à mal. Ensuite, l'émotion a été la colère de ne pas avoir été bien préparés ou de ne pas avoir d'arbitrages permettant d'exprimer ces libertés. Il pourrait peut-être naître un troisième sentiment : l'espoir, que pourraient porter ces Rencontres d'Aix-en-Provence.

ADAPTER LA VILLE

COORDINATION Patrice Geoffron, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Véronique Bedague, Nexity
Bertrand Camus, Groupe Suez
Yvonne Farrell, Grafton Architects
Catherine Guillouard, Groupe RATP

MODÉRATION Patrice Moyon, Ouest France

Propos introductifs de Patrice Geoffron, membre du Cercle des économistes

L'impératif d'adaptation de la ville peut s'entendre de différentes manières. La première consiste à considérer qu'en 2050 – nous dit notamment l'ONU (Organisation des Nations unies) – 70% des humains vivront dans des villes. Par comparaison, nous sommes aujourd'hui un peu au-delà de 50% – seuil qui a été franchi en 2006. Or, à l'évidence, toutes ces villes ne seront pas dotées à l'horizon 2050 des services urbains de première nécessité : énergie, transports, eau potable...

Deuxième impératif : réduire l'empreinte environnementale des activités conduites dans les villes. A l'heure actuelle, les villes pèsent pour à peu près 70% des émissions de CO₂. Mais la question du CO₂ n'est pas la seule menace environnementale. On peut penser à la problématique de la pollution de l'air. L'Agence Européenne de l'Environnement estime que la mortalité liée à la pollution de l'air en Europe est de l'ordre de 400 000 décès par an. Ces chiffres sont plutôt en amélioration sur 10 ans, ce qui est une bonne nouvelle, mais reste à un niveau difficilement tolérable, d'autant que ce facteur a accru la mortalité due à la Covid-19.

Le troisième impératif procède de la résilience des villes aux changements climatiques. On peut comprendre que la probabilité est assez élevée d'atteindre, dans cette décennie ou la prochaine, le +1,5°C d'augmentation de la température, qui constitue l'objectif fixé dans le cadre de l'Accord de Paris pour la fin du siècle. L'horizon se rapproche donc très dangereusement. Cette question se pose évidemment de manière particulièrement aiguë dans les villes du fait de la problématique des îlots de chaleur – que vous vivez peut-être

actuellement à Aix, et que vivent dangereusement les Canadiens dans l'Ouest du Canada, et notamment à Vancouver. Des données permettent d'apprécier et la menace, et la manière dont les villes s'y préparent. Le *Carbon Disclosure Project* est un organisme qui centralise des informations sur les stratégies d'adaptation à travers un panel de 800 villes. Il y est déclaré que même si la quasi-totalité d'entre elles considèrent être sous différentes menaces induites par le changement climatique, et notamment la problématique des îlots de chaleur, moins de la moitié ont d'ores et déjà des plans d'adaptation au changement climatique. Néanmoins, si l'on veut considérer les choses de manière positive, rappelons qu'il y a 10 ans, la quasi-totalité des villes n'en avaient pas. Or, désormais, c'est le cas pour la moitié d'entre elles. A ce titre, Vancouver est dans la liste A des villes les mieux adaptées, considérant que la menace essentielle est celle de la montée des eaux, et que les vagues de chaleur ne constituait une menace qu'à partir de la moitié du siècle. Or, Vancouver est actuellement sous le dôme de chaleur qui frappe tout le Nord-Ouest du continent américain ... avec près de 50°C.

Enfin, dernier enjeu en termes d'adaptation, on ne peut pas imaginer que ces villes qui vont accueillir 70% d'êtres humains dans quelques décennies soient peuplées uniquement d'individus ... aux revenus élevés. Ces villes résilientes devront également être des villes inclusives, ce qui n'est pas le moindre des défis.

Synthèse

L'expérience des confinements a installé le télétravail comme une donnée essentielle à intégrer, comme l'ont compris, notamment, les directions générales, et comme l'observe Véronique Bedague. Le domicile devenant également un lieu de travail, parallèlement au déploiement de tiers-lieux. Les citoyens revisitent également leur logement, en souhaitant augmenter sa taille, intégrant des exigences de modularité ou de « naturalité » dans son rapport à l'extérieur et à la ville. Même si les souhaits exprimés dans les sondages ne se reflètent pas totalement dans les transactions immobilières, qui montrent surtout que les habitants quittent simplement les centres-villes pour se rendre quelques kilomètres plus loin. L'immobilier de bureau est, en revanche, caractérisé par une crise et si la mixité bureau-logement s'avère complexe à gérer en fonction des zones, le télétravail peut néanmoins contribuer, en sens inverse, à une forme de revitalisation de ces mêmes centres-villes.

Dans ce contexte, l'objectif d'inclusivité paraît prioritaire, dans un environnement bas-carbone (qui nécessite des innovations), en acceptant une

densité élevée grâce à l'exigence parallèle de grande qualité de l'espace public (libéré des voitures) et de l'offre de services disponibles. Alors que dans le même temps cette densité est plutôt rejetée, critiquée par certains acteurs, ce qui induit une baisse des permis de construire des logements collectifs.

À l'heure du réchauffement climatique, les transports en commun urbains sont décisifs et doivent renouveler leur stratégie d'occupation de l'espace public (pour limiter les congestions) comme le relève Catherine Guillouard qui prend l'exemple de la conversion inédite en cours à la RATP, visant une baisse de 50 % de l'empreinte carbone et de 25 % de la consommation énergétique d'ici 2025. L'évolution du réseau de surface, essentielle, s'appuie sur une conversion des 25 centres RATP de Paris au biogaz ou à l'électrique, déjà bien engagée. Les nouvelles générations de métros présentant des performances énergétiques bien meilleures. L'analyse des données doit permettre aussi d'améliorer la circulation des bus en intégrant l'ensemble des mobilités. Ces démarches s'inscrivant dans la logique de la raison d'être de la RATP : « s'engager chaque jour pour une meilleure qualité de ville », en tant que gestionnaire d'infrastructures et donc aménageur de la ville.

Dans le même esprit, Bertrand Camus soulève l'enjeu majeur du vivre ensemble dans la ville, au-delà de la diversité des situations entre les villes, face à l'urgence climatique qui commande, dans une dialectique entre les logiques individuelles et collectives, à la fois d'anticiper, de planifier et d'agir rapidement et de manière très puissante sur le cycle de l'eau, notamment, comme sur la gestion des déchets ou la qualité de l'air.

La nécessaire prise en charge politique de ces différentes problématiques urbaines apparaît dès lors évidente, en intégrant, comme le prône Yvonne Farrell, une forme de bienveillance indispensable, comme l'a démontré la période de pandémie. Cela dans le cadre de l'architecture comme de l'organisation du domicile, devenu à la fois lieu de vie, crèche, lieu de travail ou de la conception des parcs, vus leurs impacts sur la vie psychique et le bien-être des habitants. Les politiques publiques inclusives s'avèrent ainsi essentielles pour permettre une approche globale prenant en compte tous les enjeux et coordonnant les divers acteurs, au service du bien vivre ensemble, répondant même à une forme d'instinct de survie.

C'est un écosystème dans son ensemble qui doit être géré et coordonné à l'échelle politique, comme le confirme Catherine Guillouard. A défaut, cela doit être fait par le biais de partenariats qui se mettent déjà en place, par exemple avec les promoteurs immobiliers ou les collectivités comme sur des projets de véhicules autonomes.

Véronique Bedague note dans cette perspective l'effort nécessaire et urgent de pédagogie et de persuasion auprès des autorités politiques sur l'objectif d'une ville dense mais qualitative (et notamment bas-carbone). En attendant la mise en place des politiques publiques, les entreprises elles-mêmes joueront un rôle essentiel et peuvent dès à présent y prendre part par le biais, notamment, de partenariats avec les architectes, les distributeurs d'énergie et les entreprises de BTP.

Bertrand Camus constate lui aussi souvent l'absence d'action problématique (notamment politique), sur le bassin Adour Garonne par exemple, malgré les prévisions et alertes formulées depuis longtemps. Il prône, pour la compenser, une mobilisation citoyenne, notamment dans le domaine de l'eau, en impliquant les usagers au niveau local, et également dans les pays en développement.

Si le concept de « ville du quart d'heure » de Carlos Moreno semble excessivement complexe à mettre en place pour l'agglomération parisienne, Catherine Guillouard observe que la très forte augmentation des capacités des transports en commun, avec le Grand Paris notamment, permet cependant de s'inscrire dans cette perspective en réduisant les temps de parcours parfois très sensiblement (comme avec la liaison Orly - Bibliothèque nationale). La prise en compte du coefficient d'espace public plaide très fortement en faveur des transports publics par rapport aux déplacements automobiles. On peut cependant déplorer l'absence de retour de la part des promoteurs immobiliers qui bénéficient d'externalités excessivement positives du fait de la mise en place d'infrastructures de transports publics, comme à Mairie de Saint-Ouen où les prix de l'immobilier ont augmenté de 70 % sans qu'aucun argent ne soit réinjecté en retour pour développer de nouvelles infrastructures publiques.

Même si des formes de taxations existent déjà, et contribuent au financement de la RATP, une évolution du financement du système de transports publics semble pertinente et ce d'autant plus après la crise sanitaire et ses impacts dans ce domaine, en s'inspirant des expériences étrangères, et des systèmes de captation des valeurs foncières comme ceux mis en place en Angleterre par exemple. Même si cette problématique apparaît fort complexe, comme le souligne Véronique Bedague.

La prise en compte des villes de taille plus modeste que les grandes métropoles (dont les inconvénients apparaissent de plus en plus) constitue l'un des grands enjeux actuels à prendre en compte pour concevoir la ville future, par les différents acteurs, promoteurs, transports, architectes, distributeurs d'énergie. Comme les effets de l'essor du *e-commerce* et du télétravail qui se font déjà ressentir de manière sensible en termes de fréquentation des transports publics qui produisent des externalités très positives sur le plan écologique

(même s'il semble nécessaire d'attendre encore pour mesurer leurs impacts réels sur le moyen et long terme).

La plus grande prise en compte des éléments naturels, du végétal, de la biodiversité, de l'eau, à la source même (par le biais des fontaines, des toitures végétalisées, par exemple) par rapport au seul élément minéral, dans une logique décarbonée, fait également l'objet d'une attention partagée. Qui, par une action commune et coordonnée, doit permettre, entre autres, de contribuer à répondre à l'enjeu de pollution de l'air.

Il pourrait y avoir de nombreuses raisons de désespérer dans le contexte actuel - que confortent les derniers travaux du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) - souligne Patrice Geoffron en conclusion, mais de nombreuses réflexions produites à l'occasion des débats peuvent au contraire justifier une forme d'optimisme. Notamment parce que les villes denses, plutôt mieux adaptées à ces défis, sont « historiquement » le modèle urbain en Europe. Par exemple, si l'on compare Barcelone à Atlanta (métropoles de 5 millions d'habitants, en incluant leur périphérie), on constate que le système de transport de la première est étendu sur environ 150 kilomètres carrés, tandis que celui de la seconde s'étend sur 4 000 kilomètres. Avec, par habitant, des émissions de CO₂ pour les transports 10 fois plus importantes à Atlanta. Et ces villes denses européennes entrelacent de longue date des réseaux de services publics plutôt efficaces.

Par ailleurs, retenons que les progrès dans l'espace urbain seront source de bénéfices économiques : les effets sur le PIB des différentes congestions représentent environ 1 à 2 % et s'ajoutent aux effets liés à la pollution, jusqu'à atteindre 4 à 5 %. Les progrès qui pourraient être réalisés dans ce domaine permettraient ainsi de réduire très fortement ces coûts, ce qui doit constituer une forme d'incitation à mettre en œuvre ces transformations, dans le cadre de *business models* en germe derrière ces évolutions. Ce qui générera des gains en termes à la fois de confort et de résilience

DÉVELOPPER LES MÉTROPOLIS

COORDINATION Nathalie Chusseau, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Méka Brunel, Gecina
Marlène Dolveck, SNCF
Laurent Germain, Egis
Xavier Piechaczyk, Groupe RTE

MODÉRATION Florence Besson, Elle

Propos introductifs de Nathalie Chusseau, membre associée du Cercle des économistes

Pourquoi développer les métropoles ? On peut se poser la question. Elles ont été créées en décembre 2010. Il s'agit d'un établissement public avec des compétences renforcées qui regroupe plusieurs communes qui vont s'associer pour construire un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'améliorer la compétitivité et la cohésion. Il s'agit donc ici de renforcer le rôle de ces grandes agglomérations qui sont des moteurs de la croissance et de l'attractivité du territoire.

Pourquoi les villes, finalement, sont-elles considérées comme créatrices de richesse et d'innovation ? L'analyse économique répond à cette question puisqu'elle rappelle que l'urbanisation est un élément déterminant du développement. En effet, l'évolution de l'urbanisation va de pair avec la richesse des territoires, et l'augmentation du produit intérieur brut, et cela s'explique par ce que les économistes appellent la distribution spatiale, c'est-à-dire la répartition géographique des activités, qui est le fruit d'un arbitrage entre ce que ces activités rapportent, en lien avec ce que l'on appelle des économies d'échelle, et les coûts liés à la mobilité des personnes, des biens, et de l'information. Le numérique et toutes les infrastructures de réseaux et de transports jouent ainsi un rôle majeur dans l'attractivité de ces territoires et la localisation des activités, en favorisant les échanges de biens, la mobilité des personnes, les économies d'échelle et la spécialisation des activités de production. Tout cela oriente la localisation des emplois et de la production. On voit ainsi une corrélation, au sein de ces métropoles, entre le développement

de ces infrastructures, la croissance économique, et le nombre d'emplois créés sur les territoires.

La manière de développer ces métropoles, ces grandes agglomérations, pour répondre aux besoins de développement et d'aménagement du territoire s'avère ainsi essentielle, en déterminant comment orienter ce développement et cette création de richesse. Cela pose en premier lieu la question des acteurs, privés, comme des acteurs institutionnels, des pôles universitaires, ainsi que des différents échelons décisionnels du millefeuille territorial français, en associant les métropoles entre elles mais aussi les métropoles et les régions. Ce qui renvoie à la question de la coopération entre ces échelons et à la question de la gouvernance. Il y a ainsi un exemple de coopération très efficace dans ce lien entre les métropoles et les régions, en particulier lorsque les métropoles mettent en place des actions dans le cadre des schémas de développement régionaux.

Concernant la place du monde universitaire et de la recherche dans ce développement, le lien entre les entreprises et les pôles universitaires constitue un élément clé pour favoriser les innovations. D'où le développement de ces pôles de compétitivité dans les différentes métropoles car, lorsqu'il y a des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche à proximité des entreprises, cela renforce la capacité d'innovation de ces entreprises locales par le biais des externalités de connaissances sachant que ces entreprises ont à proximité une main d'œuvre qualifiée, formée, ce qui génère des effets positifs.

La question des axes stratégiques de développement se pose alors sachant que les acteurs doivent travailler sur des objectifs communs, sur des projets bien définis, comme la transition écologique, le renforcement des pôles universitaires et d'innovation, la rénovation urbaine, l'accessibilité, la mobilité, les transports ou la transformation numérique, et également la réduction des inégalités sur le territoire. Cela implique d'investir massivement dans de grands projets structurants dont la définition, sans doute, doit s'opérer à l'échelon national.

Enfin, le sujet des métropoles semble poser une question majeure : comment faire en sorte que l'ensemble du territoire bénéficie de cette création de richesse et de valeur ajoutée ? Comment diffuser les fruits de la croissance économique à l'ensemble du territoire ? Cela renvoie à la question cruciale de la mobilité des personnes et du logement, car le développement et le regroupement des infrastructures induisent une augmentation du prix du logement dans ces grandes agglomérations ce qui a un impact sur les étudiants comme les classes moyennes souvent éloignées de ces métropoles, ce qui rejoint la question,

également, des transports. Se pose également la question des territoires ruraux qui ont des accès plus faibles à la fois au numérique, à l'offre de soins puisque ces services se concentrent au sein de ces métropoles. Ces territoires doivent donc être pris en compte, comme la question de la pauvreté, et pas seulement dans les territoires ruraux, puisque 77 % des ménages pauvres vivent dans les grands pôles urbains. Cela signifie qu'il existe un vrai problème d'inégalité à l'intérieur même des métropoles et pas seulement entre les métropoles et le reste du territoire.

Synthèse

La crise sanitaire ne semble pas avoir ralenti le phénomène de métropolisation, repère Méka Brunel qui discerne plutôt l'expression d'un besoin profond de vivre de manière plus confortable au sein des métropoles, qui proposent mixité d'usages et lieux d'échanges et de partage. Les Codev (comités de développement) constituent de ce point de vue des relais pour exprimer les attentes et réflexions de la population sur les grands enjeux de la vie dans les métropoles.

L'essor des métropoles ne semble cependant pas inéluctable, tempère Marlène Dolveck, notamment au regard de aspirations exprimées par la population à l'issue de la crise sanitaire, qui recherche un environnement plus naturel. Même si les métropoles ont besoin de s'épanouir, elles doivent le faire dans une forme de progrès durable, notamment sur le plan des transports mais aussi des différentes infrastructures. Les métropoles doivent par ailleurs être au cœur des évolutions dans le domaine de l'écologie.

Mais les données chiffrées semblent pour leur part démontrer un mouvement inéluctable vers la métropolisation comme le fait remarquer Laurent Germain, que ce soit sur le plan de la croissance démographique, la croissance des métropoles étant plus rapide que le reste du territoire.

Tendance confirmée par la volonté affichée des pouvoirs publics de tirer profit des économies d'échelle et externalisations positives de la concentration des activités de recherche, production et enseignement, illustrée par les pôles de compétitivité. Enfin, la France semble destinée à rattraper le retard qu'elle a dans ce domaine. Cette tendance induit une forme de densification qui s'accompagne d'effets négatifs sur le plan de la pollution si des évolutions majeures n'interviennent pas, notamment en s'appuyant sur l'écoconception des logements et infrastructures, y compris dans leur fonctionnement. De ce point de vue, les jumeaux numériques permettent de modéliser les métropoles et de simuler leurs évolutions et leurs impacts, comme la grande hauteur

qui, certes, constitue un sujet de débat, mais peut contribuer à apporter une solution à ces différents enjeux.

La complexité à concilier ces tendances et exigences est confirmée par Xavier Piechaczyk, sachant que les solutions émergeront sans doute au cœur même de ces métropoles pour répondre aux enjeux de durabilité, qu'ils concernent la préservation des espaces naturels, climatiques, et d'étalement urbain que porte la prise de conscience sociale actuelle. Sachant que le zéro carbone semble constituer l'objectif le plus urgent.

La transhumance individuelle permanente, induite par l'automobile, doit être mise en lien avec l'étalement urbain, comme le remarque Méka Brunel. L'offre de logements n'apparaît pas suffisante au regard des besoins, pour autant l'étalement urbain peut s'avérer source de pollution, d'inconforts, et d'enjeux sociétaux. L'effort à mener tant sur le parc existant que nouveau pour parvenir à l'objectif zéro carbone semble partagé par tous dans la mesure où il parait de toute façon indispensable.

Les enjeux écologiques, notamment d'économies d'énergie (en visant l'autoconsommation énergétique) paraissent en effet prioritaires. Marlène Dolveck précise le prendre en compte dans l'ensemble des gares, comme la gestion des déchets avec l'objectif du zéro déchet non recyclé.

Dans cette perspective, comme l'ajoute Laurent Germain, la réglementation et la taxation en cas de non-respect, s'avère nécessaire et peut s'appuyer sur l'innovation avec le contrôle des immatriculations pour respecter les zones de faible émission. L'éco-conception constitue également un levier intéressant dans ce domaine. L'enjeu de l'intermodalité paraît également essentiel pour les métropoles comme celui de constituer un lieu de vie, d'échanges, de culture et d'émancipation, de bien vivre.

Dans cette perspective, et pour répondre à ces enjeux, Xavier Piechaczyk rappelle l'ambition de zéro émission de carbone en 2050 de la stratégie française qui implique un effort de 40 % de moindre consommation d'énergie et d'électrification supplémentaire de différents usages, ce qui induit un impact sur la structure même de la ville qui sera très probablement plus dense et nécessitera des arbitrages.

L'essor du ferroviaire en même temps que de l'hydrogène et d'autres énergies renouvelables y contribuera également, par le relais des gares, comme l'ajoute Marlène Dolveck, en parallèle au développement des mobilités douces.

Pour atteindre cet ambitieux objectif il semble indispensable de concentrer les efforts sur les métropoles qui centralisent la plus grande part de la population et des usages comme le souligne Méka Brunel. Il faut mener une action forte

sur le plan de l'éco-conception, des énergies propres comme de la part de nature en ville, ce que confirme Laurent Germain.

À l'inverse, contrairement à ce que l'on pourrait penser, un culte excessif du télétravail constituerait une erreur pour atteindre cet objectif, au regard des effets négatifs sur la santé, l'émancipation des femmes, comme sur certains emplois intermédiaires. L'intégration sociale se réalisant grâce à la mixité dans toutes ses dimensions et la possibilité de multiplier les échanges. L'essor du télétravail doit par ailleurs offrir un nouveau potentiel de logements, indispensable, en libérant de nombreux bureaux.

Les solutions techniques pour rendre la nouvelle ville performante et durablement écologique sur le plan énergétique seront très probablement conçues sans difficulté comme le prédit Xavier Piechaczyk. Il pointe, à l'inverse, l'enjeu de la rénovation (notamment thermique) du bâti existant. Les investissements nécessaires pour parvenir à mettre en place cette transition écologique seront ainsi très significatifs et obligeront à des choix politiques ainsi qu'à une forme de priorisation, de planification de l'espace, des outils économiques comme des infrastructures, notamment en mettant en place les incitations économiques efficaces.

Dans cette logique, l'enjeu de la connectivité entre les métropoles et leur périphérie paraît également essentiel à prendre en compte, selon Laurent Germain, afin de limiter les inégalités territoriales. Cela ne paraît possible qu'en repensant les calendriers des élections locales pour permettre de coordonner l'action des collectivités et en limitant le nombre des communes qui complexifie grandement la prise de décisions. Ce que confirme Nathalie Chusseau tout en pointant l'enjeu de l'échelle de la décision politique la plus pertinente en la matière, en l'inscrivant également dans une perspective temporelle.

Une forme de contrat (y compris avec des dimensions financières) semble également nécessaire selon Xavier Piechaczyk, entre les métropoles et les territoires qui les entourent. Ces métropoles en ont besoin pour accéder à la nature, pour les ressources agricoles, pour disposer d'espace pour la production d'énergie. Si Laurent Germain incite à assumer les choix politiques pour déterminer les territoires à soutenir plutôt que d'autres, Marlène Dolveck insiste pour sa part sur le caractère essentiel de l'implantation territoriale pour la SNCF.

En conclusion et au regard des différents enjeux mis en exergue, la création de nouvelles métropoles, autres que Paris, grâce notamment au transport ferroviaire, peut sans doute être considérée comme une évolution positive, comme le considère Méka Brunel.

PRODUIRE UNE ALIMENTATION DURABLE

COORDINATION Patricia Barbizet, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Thierry Blandinières, InVivo
Caroline Le Poutier, CNIEL
Clarisse Magnin-Mallez, McKinsey & Company
Jean-Philippe Puig, Groupe Avril
Dominique Schelcher, System U
Gunhild Stordalen, Fondation EAT

MODÉRATION Bénédicte Alanou, Le Parisien

Propos introductifs de Patricia Barbizet, membre associée du Cercle des économistes

Je souhaite ouvrir cette table ronde par un précepte venant de notre histoire politique et culinaire. Un précepte formulé au XIXe siècle par un avocat, gastronome à ses heures, je veux parler d'Anthelme Brillat-Savarin. Ce fin gourmet, qui avait connu les crises frumentaires, affirmait que « la destinée des nations dépend de la manière dont elles se nourrissent ».

Ce précepte, plein de sagesse, sonne comme un avertissement. Dans le monde, plus de 3 milliards de personnes souffrent de malnutrition, par excès, manque ou mauvaise alimentation. Or, la malnutrition a un coût élevé, tant humain que social, environnemental ou encore économique. Pour les seuls États-Unis, les Nations Unies estiment que la mauvaise alimentation induirait un coût sanitaire de 1 300 milliards de dollars à l'horizon 2030.

Pour assurer notre destinée, nous devons donc nous pencher sur nos assiettes. Elles doivent être plus durables et plus favorables à la santé. La consommation excessive de sel et de sucre, ainsi que l'oubli des fruits et des légumes s'accompagnent de l'expansion de pathologies. Parallèlement, la dégradation des sols et la diminution des pollinisateurs freinent la production agricole mondiale.

Il faut donc produire différemment et consommer différemment. Au XXe siècle, l'objectif était une hausse de la production, grâce au triptyque de la

force mécanique, de la chimie et de la sélection génétique. Au XXI^e siècle, pour produire mieux, il faudra davantage compter sur les robots, le biocontrôle et la diversification des ressources génétiques. En miroir du changement de production, le changement des habitudes de consommation doit s'accélérer, avec notamment des assiettes plus locales et plus végétales.

Mieux produire et mieux consommer ne suffiront pas. Il sera indispensable de produire plus. Produire plus, pour nourrir une planète comptant près de 10 milliards d'habitants d'ici 2050. Pour ce faire, la production alimentaire devrait donc augmenter de 60 % d'ici là.

Produire plus et produire mieux, voici donc le double défi que nous devons relever. Défis qui se placent au croisement de nombreux impératifs de notre société.

Au premier plan d'entre eux, comptent bien sûr les impératifs écologiques. Je veux parler de la préservation des ressources naturelles, de la limitation des émissions de gaz à effet de serre ou encore la protection de la biodiversité.

Les enjeux sont aussi économiques, dans ce contexte très concurrentiel où les frontières entre secteurs d'activité s'effacent. Par exemple, les robots agricoles s'appuieront sur l'intelligence artificielle pour analyser des masses de données sur l'état des cultures, la météo ou la situation des sols.

Les enjeux relèvent également des domaines de l'éducation et de la formation. Éducation des consommateurs, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur vie. Formation des futurs acteurs de la filière, puisqu'au cours de la prochaine décennie, la moitié des chefs d'exploitation français partiront à la retraite.

Enfin, la crise sanitaire a mis en avant la question centrale de notre souveraineté. Celle-ci passe par notre indépendance alimentaire. Cela suppose de disposer d'une maîtrise nationale de l'ensemble de la chaîne agricole et alimentaire. Depuis la production de l'intrant et de la sélection des semences jusqu'à l'assiette du consommateur.

Une nouvelle révolution agricole est en cours, déjà annoncée, déjà amorcée, mais il faut l'accélérer.

À cet égard, nous pourrions nous appuyer sur une prise de conscience et un changement de comportement de certains consommateurs. Une partie des consommateurs sont ainsi des « consomm'acteurs », qui ont un engagement citoyen dans leur alimentation et mobilisent une palette d'outils numériques pour orienter leurs courses, nutriscore à l'appui.

Nous pourrions également compter sur une filière agricole, dont chacun des acteurs constitue un maillon indispensable pour une alimentation plus durable. Agroéquipements connectés, industrie et techniques du biocontrôle et des biostimulants, plants et semences, génétique animale, distribution, restauration collective, sont autant de facettes de notre alimentation durable.

Synthèse

Le droit à la bonne santé pour tous oblige à transformer fondamentalement la manière de produire et de consommer la nourriture, y compris en prenant en compte le gaspillage, pour lutter contre le réchauffement climatique et éviter la marginalisation des agriculteurs dans les zones rurales, comme le relève Gunhild Stordalen. Il est impératif de concevoir des systèmes alimentaires qui seront moteurs pour concilier les objectifs de développement durable et les engagements des accords de Paris comme les objectifs en termes de biodiversité. Désormais, la production doit travailler en lien avec la nature et non pas contre elle. Le régime alimentaire doit en parallèle devenir plus riche en plantes, plus varié et plus sain. La réduction du gaspillage apparaît également décisive. L'ensemble de ces démarches doivent être mises en œuvre de manière urgente, d'ici environ 9 ans, avant d'atteindre un point de rupture.

Le sommet sur les systèmes alimentaires apparaît de ce point de vue comme une opportunité historique sur la voie d'un système zéro carbone, préservant la biodiversité, avec une pauvreté et des risques de pandémie réduits à l'horizon 2030. Tout en permettant une collaboration vertueuse entre l'univers rural et l'univers urbain. Si le rôle des citoyens consommateurs est utile dans cette perspective, c'est avant tout au système agroalimentaire d'être réformé.

L'approche internationale promue par le sommet paraît décisive tout en s'appuyant sur les progrès de la science et l'influence des citoyens pour orienter et pour peser sur les orientations prises. Des avancées disruptives, radicales, semblent désormais indispensables pour préserver le futur de la planète et de ses habitants. La réponse à ces enjeux doit permettre de renforcer les collaborations à l'échelle mondiale, en s'appuyant sur des engagements de toutes les parties prenantes, chacun à son échelle.

Il paraît nécessaire de prendre en compte que l'agriculture est le cinquième secteur émetteur de gaz à effet de serre en Europe et le troisième en France, comme le rappelle Clarisse Magnin Mallez. Le « Green New Deal », pacte vert, européen pose l'ambition de réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. En réduisant de 50 % le gaspillage alimentaire, de 50 % l'usage des

pesticides, de 50 % les antimicrobiens utilisés dans l'élevage et l'aquaculture, de 20 % les fertilisants et en faisant passer l'agriculture biologique de 10 % des terres cultivées à 25 % en 2030.

Des leviers existent pour y parvenir. 78 % de la réduction des émissions du secteur agricole pourront provenir de l'adoption de bonnes pratiques agricoles et de nouvelles technologies, déjà matures pour nombre d'entre elles. La modification des habitudes de consommation constituera le second levier majeur. Mais plusieurs facteurs d'incertitudes existent concernant les revenus des agriculteurs, les matières premières et leur prix, la réduction des rendements (et notamment concernant le blé pour l'Europe), donc les distorsions de concurrence. De même, la capacité d'acceptation d'un surcoût pour les consommateurs constitue une incertitude à prendre en compte (avec un surcoût moyen de 120 à 530 euros par personne et par an). Dans ce contexte, la France dispose d'actifs inégalés avec ses terroirs, ses conditions d'exploitation, ses savoir-faire, notamment en matière de recherche. Par ailleurs, les consommateurs français semblent prêts à des efforts sur ces enjeux.

Ce levier des consommateurs semble puissant même s'il faut prendre en compte la potentielle fragilité des chaînes d'approvisionnement qui a pu se révéler lors de la crise sanitaire comme le signale Dominique Schelcher. Le départ à la retraite de 50 % des agriculteurs dans les 10 années à venir ne peut par ailleurs être négligé sachant que la majorité des fermes ne seront pas reprises. L'excédent commercial de la France dans ce domaine semble d'autre part précaire. La prise en compte de ces enjeux et la capacité de réaction des différents acteurs constituent cependant des sources d'espoir, comme les efforts des distributeurs, comme avec la marque U par exemple qui se veut responsable, avec des contrats tripartites respectant les agriculteurs ou en accompagnant le monde agricole dans ses transformations. L'indépendance protéique, qui concerne la nourriture donnée aux animaux qui seront ensuite consommés semble également un domaine où les efforts peuvent porter des fruits vertueux. Sachant que la grande distribution ne peut pas tout dans la mesure où beaucoup de produits agricoles s'écoulent également dans le cadre de la restauration ou de l'export. La loi alimentation volet 2 vise par ailleurs à préserver la rémunération des agriculteurs.

Le degré d'acceptation des consommateurs du surcoût qu'ils sont prêts à payer semble cependant constituer la problématique décisive pour favoriser une alimentation durable.

Ces différents enjeux semblent s'illustrer parfaitement dans le cadre de la filière laitière, comme le remarque Caroline Le Poulthier qui insiste sur les valeurs

de solidarité et de coopération que souhaite porter cette filière. C'est le cas par exemple avec la mise en place de la démarche de responsabilité sociétale France Terre de Lait, pour concevoir comment répondre aux aspirations des consommateurs et citoyens, en mettant en avant des démarches de progrès déjà initiées par les acteurs, tout en s'engageant à les améliorer encore. Les acteurs de la filière se mettent ainsi d'accord sur un sens commun sur des enjeux essentiels comme la préservation de l'environnement et le bien-être animal. La filière a ainsi réduit, en 10 ans, de 20 % son impact carbone mais doit encore mieux mettre en lumière ses efforts pour produire de manière durable des produits bons, sains et accessibles. Le CNIEL (Centre national interprofessionnel de l'économie laitière) a pris la mesure de l'importance de produire une alimentation saine et durable en toute circonstance à l'occasion de la crise sanitaire et accéléré la dynamique collective en cours avec beaucoup de réactivité. Cela se traduit par exemple par une mesure pour accompagner les éleveurs au moment du pic de production pour leur éviter d'avoir à jeter du lait.

La filière laitière s'est par ailleurs organisée pour pouvoir montrer aux consommateurs, citoyens et pouvoirs publics que le fait de prendre des engagements communs était fondamental. Elle démontre avec France Terre de Lait que cela peut être plus efficace que des réglementations. Le secteur agricole est confronté aux défis du renouvellement des générations et de l'attractivité des métiers qui obligent à des efforts communs. Mais ce secteur conserve un fort potentiel dans les années à venir.

En parallèle de l'enjeu climatique, la nécessité de satisfaire les besoins alimentaires de populations en très forte croissance apparaît primordiale comme le confirme Jean-Philippe Puig, y compris pour le Groupe Avril dont la raison d'être, comme d'agir, est de « servir la terre ». Dans ce contexte, les protéines, qui seront soumises à une pénurie inéluctable, doivent faire l'objet d'une grande attention et d'efforts afin de produire à la fois plus et mieux (avec la diversification avec le colza ou le soja notamment) en s'appuyant notamment sur le « plan protéines » doté de 120 millions d'euros, tout en assurant un revenu juste aux producteurs. Le lancement d'une plateforme d'achat de graines permet, plutôt que par un système punitif, d'obtenir des résultats significatifs, par l'innovation. L'innovation paraît également essentielle comme l'illustre la création de la première usine mondiale qui va extraire la protéine de colza pour l'alimentation humaine, ou les partenariats avec des start-ups. La transformation végétale doit ainsi être mise au service des transitions agricoles, alimentaires ou environnementales pour permettre, après avoir diminué par deux les importations de protéines végétales (passant de 90 % à 45 %), de les diminuer encore de moitié en 10 ans.

Les études montrent que les consommateurs commencent à comprendre les grandes évolutions du monde agricole et que les innovations technologiques peuvent être au service d'une agriculture plus durable, régénératrice, et constituer le moyen de produire plus et mieux comme le relève Thierry Blandinières. Cette agriculture de précision s'appuie sur des solutions digitales, de biocontrôle ou phytosanitaires, comme le démontrent des fermes pilotes, et n'attend plus que de changer d'échelle grâce à une plus grande compétitivité. Elle contribue aussi à rendre à nouveau attractif (y compris sur le plan de la rentabilité) le secteur agricole tout en améliorant la qualité des sols (qui préservent la biodiversité et deviennent des puits à carbone) et en développant une valeur RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de ces parcelles. Ce qui renvoie à un enjeu de certification de la qualité des sols pour contribuer à un cercle vertueux de valorisation au profit de tous et notamment des agriculteurs.

La prise en compte de la mondialisation paraît fondamentale pour traiter la question du rééquilibrage, du partage de la valeur ajoutée, comme l'a illustré l'évolution du prix du porc. La réglementation joue également un rôle dans cette perspective, comme le démontre la loi alimentation, pour le lait par exemple, ou des démarches de la grande distribution.

Le rôle des applications contribuant à la transparence – en révélant la qualité des différents produits sous plusieurs angles, pour permettre aux consommateurs de peser, par leurs choix, sur les évolutions dans ce domaine – semble être un levier puissant auprès des nouvelles générations, au-delà de la taxation des produits avec des externalités négatives. L'enjeu de l'éducation apparaît de ce point de vue décisif.

L'urgence à agir pour répondre aux enjeux apparaît évidente, de manière collective et collaborative.

LE CLIMAT, ENJEU DE LA RELANCE

COORDINATION Claire Waysand, Le Cercle des économistes / ENGIE

CONTRIBUTIONS Valentina Bosetti, Université Bocconi
Jean-Pierre Farandou, SNCF
Michel Frédeau, Boston Consulting Group
Linda Hasenfratz, Linamar Corporation
Louka Katséli, Banque nationale de Grèce - Chypre
Valérie Masson-Delmotte, GIEC / Université Paris Saclay

MODÉRATION Bruno Jeudy, Paris Match

Propos introductifs de Claire Waysand, membre du Cercle des économistes

Sujet d'actualité s'il en est : 49,6°C dans l'ouest canadien cette semaine. Cette réalité fait suite à d'autres événements climatiques spectaculaires ces dernières années : incendies en Suède, par exemple. Nous sommes tous convaincus, je l'espère, que le changement climatique n'est pas un sujet pour les générations futures, c'est notre sujet ; le changement climatique, c'est maintenant qu'il faut s'en occuper.

Comment, dans ce contexte, ignorer l'occasion que représente la sortie de la crise, la sortie de la Covid-19, pour réorienter les investissements et pour accélérer la transition écologique et énergétique ?

Première remarque : les besoins de financement sont absolument considérables. L'Union européenne seule chiffrait il y a quelques mois les besoins de financement en son sein à environ 400 milliards d'euros par an, sur les prochaines années, consacrés pour 30 % au changement de l'offre, et pour 70 % au changement de la demande. La transition énergétique nécessite à la fois de changer nos modes de production et de consommation, tout particulièrement dans des secteurs comme le bâtiment ou les transports, et de verdir le mix énergétique. 400 milliards d'euros par an, c'est considérable, cela veut dire qu'il va falloir de l'investissement public, mais aussi de l'investissement privé.

Deuxième remarque : la question est beaucoup plus structurelle que

conjoncturelle. Aujourd'hui on parle de plan de relance, mais la réalité, c'est que l'économie mondiale est en train de redémarrer, et de redémarrer très vite. La question est moins celle d'un réglage macro-économique pour relancer l'activité maintenant que celle d'une réallocation des investissements dans la durée pour permettre la transition écologique.

Troisième remarque : il s'agit à la fois d'investissements publics mais aussi d'investissements privés, compte tenu des montants qui sont concernés. Mais pour orienter ces investissements privés, le rôle de la puissance publique est absolument clé, qu'il s'agisse de subventions publiques, de dispositifs fiscaux, de réglementation ou d'outils comme le prix du carbone. Un mot sur le prix du carbone, parce qu'aux Rencontres Economiques d'Aix-en-Provence, les économistes ne comprendraient pas qu'on ne parle pas de prix du carbone, qui est un outil très puissant.

Ce sujet de prix du carbone donne lieu aujourd'hui à de très grands débats en Europe sur la question de l'inclusion du bâtiment et des transports, dont les performances doivent absolument être améliorées, dans l'EU ETS ¹.

Quel que soit l'outil utilisé, il ne faut pas se cacher que la transition écologique a un coût, et que ce coût doit de toute façon être pris en compte pour compenser les ménages qui ne peuvent pas le supporter. Ce coût peut être dû à des outils réglementaires, qui interdisent tel ou tel mode de consommation (qui poussent à changer de voiture, par exemple), ou à l'évolution du prix du carbone. Dans les deux cas, il faut être attentif aux perdants, notamment aux perdants qui ne pourraient pas supporter les effets. Cela est d'autant plus vrai que nous sommes en sortie de crise, dans une période où la vulnérabilité de certaines parties de la population s'est accrue, en particulier les jeunes, les moins bien insérés sur le marché du travail, et dans un certain nombre de pays les femmes, qui ont particulièrement souffert de cette période Covid-19.

Dernière remarque : la puissance publique a un rôle que d'autres ne peuvent pas jouer à sa place. Il s'agit notamment d'encourager l'innovation, le développement de certaines technologies, pour permettre une transition énergétique qui ne se fera pas uniquement avec les technologies matures aujourd'hui, mais qui nécessite également que de nouvelles technologies émergentes. C'est évidemment très difficile pour la puissance publique de choisir les technologies qui seront sur la ligne d'arrivée : quel sera, par exemple, dans le domaine énergétique, le mix énergétique décarboné à horizon 2050 ? Face à cette incertitude qui ne se lèvera que progressivement, il faut que le décideur public laisse l'ensemble des choix ouverts. Il faut viser un mix énergétique diversifié, et éviter les choix trop unidimensionnels qui risqueraient d'être coûteux à

¹ EU Emissions Trading System - Système communautaire d'échange de quotas d'émission

terme en termes de pouvoir d'achat et de compétitivité de l'économie. Pour le dire autrement : en matière de transition énergétique, il y aura demain un mix énergétique décarboné, très certainement très diversifié. Quelles seront les solutions de stockage absolument indispensables pour stocker les énergies renouvelables intermittentes ? On ne le sait pas encore, et les technologies et les coûts vont évoluer, qu'il s'agisse de batteries ou qu'il s'agisse de gaz vert, en particulier d'hydrogène vert.

Synthèse

Le dernier rapport du Haut Conseil pour le Climat montre que la situation est encore plus alarmante que l'on ne le pensait. Des gaz à effet de serre sont ajoutés en quantités colossales, explique Valérie Masson-Delmotte ; la chaleur est piégée, et ne part plus vers l'espace. Le climat réagit à cette perturbation, ce qui entraîne une accumulation d'énergie dans l'océan et une fonte généralisée de la cryosphère. Ce changement de climat au niveau planétaire affecte directement un ensemble de caractéristiques dans toutes les régions du monde : températures qui augmentent, extrêmes froids moins fréquents, extrêmes chauds plus fréquents et plus intenses, modification du cycle de l'eau, augmentation de l'aléa feux de forêt.

La pandémie n'a eu qu'un effet temporaire sur les émissions mondiales de gaz à effet de serre, qui ont diminué d'environ 6 %, sans que cela ne réduise le niveau des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Les plans de relance doivent encourager les transformations structurelles et les infrastructures qui favorisent tous les secteurs bas-carbone. Cependant, même si les promesses faites en 2015 par tous les pays sont toutes réalisées, à savoir des émissions de gaz à effet de serre quasiment stables à horizon 2030, cela ne suffira pas à maîtriser l'évolution du climat. Il faut que les émissions mondiales de CO₂ baissent le plus vite possible ; en effet, ce qui conditionne l'évolution future de la température à la surface de la terre est le cumul des émissions de CO₂ passées, présentes et à venir. Il faut également faire baisser l'effet net des autres gaz à effet de serre, en particulier le méthane, et l'effet parasol des particules.

Le rapport du Haut Conseil pour le Climat indique que la situation n'est pas du tout à la hauteur des enjeux ; en effet, la fraction des pays de l'OCDE qui continuent à soutenir l'utilisation croissante des énergies fossiles reste élevée. Sans action plus importante, la trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre conduira à un réchauffement qui sera de l'ordre de 2°C en 2050, et de 3°C

autour de 2100. Il faut non seulement agir sur la cause du réchauffement, mais également agir sur les conséquences, et engager l'adaptation : se préparer à un climat qui va continuer à changer sur les décennies à venir, à un niveau des mers qui va continuer à monter.

Certes, tout est loin d'être réglé, mais il faut voir les aspects positifs, tempère Michel Fredeau : les négociations en cours pour la COP26, qui aura lieu à Glasgow en novembre, visent à s'assurer que tous les États respectent les engagements pris à la COP21 de Paris, c'est à dire le *well below 2 degrees*, avec un objectif à 1,5°C. Cela implique la mise en place de politiques ; il ne s'agit pas simplement de s'engager à réduire ses émissions, il faut une taxe carbone, des plans sur la déforestation, déclarer ses émissions de façon transparente, de l'innovation, des supports entre les pays occidentaux et les pays émergents.

Un fonds de 100 milliards par an devrait être mis en place. Grâce à la préparation de la COP26, on observe une dynamique au niveau des entreprises et des institutions financières.

Le climat est un système ; une entreprise donnée, un acteur donné, peut faire des choses, mais cela ne suffit pas, c'est tout le système qu'il faut changer, c'est l'offre et la demande ; dans l'offre, c'est l'ensemble de la chaîne de valeur, dans la demande, ce sont les politiques, les standards, les régulations, mais aussi les consommateurs, dont les comportements doivent évoluer.

Autres bonnes nouvelles : les États-Unis sont revenus dans l'accord de Paris, la Chine a annoncé un net zéro, et derrière la Chine, de nombreux pays sont en train de s'engager. Le Boston Consulting Group aide Nigel Topping, le *High Level Champion for Climate Action du Royaume-Uni*, qui a lancé la campagne *Race To Zero*, visant à engager le maximum d'acteurs forces de proposition dans un net zéro à horizon 2050. Le nombre d'entreprises qui rejoignent cette campagne mondiale, qui leur demande de s'engager pour un net zéro à horizon 2050, mais aussi de s'engager sur des objectifs validés par l'initiative *Science-Based Targets* (SBTI), a doublé.

En Europe, il sera nécessaire d'investir 150 000 milliards de dollars jusqu'en 2050, soit 3 et 4 trilliards par an, pour permettre la transition des systèmes électriques et des systèmes énergétiques. Les États doivent investir, mais également les financiers, les investisseurs et les banques. Dans la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ), 45 banques (représentant 40 trilliards de dollars de financement) se sont engagées à financer leurs clients sur la transition.

Les entreprises ont tout intérêt à engager cette dynamique, parce que leur

business model de demain sera différent de celui d'aujourd'hui. Plus tôt elles démarreront, plus tôt elles arriveront à construire un avantage concurrentiel. Elles devront également nouer les bons partenariats, et trouver les meilleurs talents. En France, le contexte est très favorable sur ces problématiques de climat et d'environnement. Il est fondamental de conserver cet avantage concurrentiel.

Loúka Katséli souligne les défis majeurs de cette transition : tout d'abord, les réponses doivent être mondiales, car cette crise climatique est globale par nature. Par ailleurs, les sociétés multinationales, qui jouent un rôle important, doivent se retrouver autour d'une table de négociation. Enfin, les gouvernements nationaux ont moins de liberté pour réguler le marché et juguler les crises, alors même qu'ils supportent le coût financier économique et doivent compenser les perdants.

Pour s'attaquer à ces défis environnementaux, il est nécessaire de partager le fardeau de façon égale. En l'absence de gouvernements nationaux puissants, seule l'Europe peut assurer un bien-être collectif. L'Europe doit montrer qu'elle peut être inclusive, démocratique et juste. En 2018, une commission indépendante sur l'égalité durable a été créée, appuyée par l'Alliance progressiste au sein du Parlement européen, et a publié un rapport sur le « Bien-être pour tous dans une Europe durable ». L'agenda des politiques durables est une vision alternative du progrès, qui permet de promouvoir le bien-être : il considère que les personnes sont les acteurs et les bénéficiaires de ces changements, et non les victimes ou les observateurs passifs. Il ne faut donc pas mettre exclusivement l'accent sur les investissements et l'économie. Il faut des mesures dans les trois dimensions du changement (économique, social et environnemental) : garantir certaines normes en termes d'énergie, assurer la réallocation de la main d'œuvre du travail, introduire des systèmes compensatoires pour rendre cette transition plus facile dans les régions dépendantes du carbone. Pour cela, un modèle de gouvernance renforcée en Europe est nécessaire ; le pacte de stabilité actuel, qui comporte uniquement des indicateurs économiques pour surveiller la politique des États, devrait être remplacé par un pacte durable, qui emploierait des indicateurs appropriés, économiques, sociaux, et autres, dans tous les États membres. La politique fiscale peut aussi jouer un rôle et favoriser les politiques de développement durable.

Pour faire face à cette crise environnementale, une nouvelle politique est nécessaire, ce qui implique de changer les règles du jeu. Tous les États membres doivent respecter ce nouveau projet pour renforcer la transparence et la confiance dans les institutions européennes.

« La maison brûle et on regarde ailleurs » avait dit Jacques Chirac il y a 20 ans. Il est urgent d'agir, confirme Jean-Pierre Farandou. Les transports sont l'un des premiers secteurs émetteurs de gaz à effet de serre et de CO₂. En France, le ferroviaire est électrique, l'empreinte carbone d'un voyage en train est très nettement inférieure à celles d'autres modes de transport. La première action à court terme est donc d'encourager le report modal. La vision de la SNCF est audacieuse, elle vise à transporter deux fois plus de personnes et deux fois plus de marchandises dans 10 ans. Pour cela, elle doit proposer des services qui vont convaincre les gens d'utiliser davantage le transport ferroviaire. Les États ont eux aussi un rôle à jouer, notamment sur les infrastructures de décarbonation. Avec le « Green New Deal », l'Union européenne exprime la volonté de financer des programmes autour du ferroviaire et du report modal. Le ferroviaire est la solution, mais des investissements sont nécessaires pour y arriver. En outre, la capacité à réconcilier des politiques publiques fortes à base de fiscalité avec l'acceptabilité par les citoyens est clé. Les enjeux industriels de la SNCF sont de se passer du diesel d'ici 2050. A moyen terme, l'hydrogène est une solution. La SNCF souhaite également redevenir un producteur d'énergie, comme dans les années 1970-1980, et équiper de panneaux solaires certaines parties du territoire industriel.

Pour Linda Hasenfratz, le changement climatique n'est pas un défi pour l'économie et pour l'industrie, mais au contraire une opportunité pour avoir une croissance soutenue à l'avenir. Dans son activité de mobilité, l'entreprise Linamar a pour priorité l'électrification, la réduction d'émissions, l'efficacité des véhicules, la réduction de la consommation d'énergie. Son activité de récupération, quant à elle, nécessite une agriculture de précision. Réduire la consommation d'énergie et la consommation d'eau permet des améliorations écologiques mais entraîne également une réduction des coûts de fonctionnement.

Une approche holistique est nécessaire, estime Linda Hasenfratz. Dans le secteur de la mobilité, par exemple, il faut non seulement opter pour les véhicules à batterie électrique, mais également changer l'infrastructure énergétique. Les véhicules alimentés par l'hydrogène sont aussi une solution.

Bon nombre de ces stratégies seront des stratégies à long terme en termes de résultats et de déploiement, c'est pourquoi il faut démarrer tout de suite, parce qu'il faut du temps pour les investissements.

Pour Valentina Bosetti, la première chose à faire en termes de transition et de décarbonation est de remplacer les énergies fossiles et d'investir dans les infrastructures vertes, dont la fiabilité doit cependant être vérifiée. Tendre vers le net zéro ne veut pas dire que l'on va y arriver pour toutes les émissions ;

en effet, certains secteurs industriels auront des difficultés pour trouver des solutions bas-carbone. Certains secteurs devront donc compenser les autres.

Les politiques publiques extrêmement ambitieuses en matière de climat sont très vertueuses en matière de santé publique, souligne Valérie Masson-Delmotte. La décarbonation de l'industrie et des transports permettra d'améliorer la qualité de l'air de manière très nette. Un autre enjeu majeur est la mobilité active. Enfin, l'alimentation la plus saine, qui permet de vivre longtemps et en bonne santé, est aussi l'alimentation dont l'impact climat et biodiversité est le plus réduit. Mais cela demande de sortir des silos, pour construire des politiques publiques qui maximisent les bénéfices.

En conclusion, Claire Waysand souligne un vrai consensus sur le besoin d'agir, sur l'urgence, et sur les moyens d'y arriver : changer les moyens de production, les habitudes de consommation. Cependant, il ne faut pas sous-estimer les réalités sectorielles variées, ni les questions d'acceptabilité. Il faut une transition juste, qui réussit à embarquer l'ensemble des acteurs. Maintenant que le consensus existe sur l'urgence de l'action, il y a vraiment une urgence à rendre possible l'action.

LES DÉFIS DE L'ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT

COORDINATION El Mouhoub Mouhoud, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Mark Carney, Brookfield Asset Management
Ditte Juul Jørgensen, Commission européenne
Patrick Pouyanné, TotalEnergies
Vandana Shiva, Fondation de recherche pour la science,
Forum international sur la mondialisation

MODÉRATION Anne-Laure Jumet, France Culture

Propos introductifs d'El Mouhoub Mouhoud, membre associé du Cercle des économistes

Je voudrais rappeler d'abord les éléments du contexte, puis les actions d'ores et déjà engagées et leurs limites, et enfin poser trois questions.

Deux éléments de contexte sont importants. Il s'agit d'abord des termes du débat énergétique qui ont connu une modification radicale entre la fin du XXe siècle et aujourd'hui. Vers la fin du XXe siècle, la priorité donnée à la sécurité et aux coûts d'approvisionnement du point de vue géostratégique était fondamentale, tandis que les questions environnementales étaient secondaires. Il existait une séparation de conception entre la création de richesse des entreprises et les externalités négatives qu'elles pouvaient engendrer. Tout cela a volé en éclat, dans les débats en tous cas. Aujourd'hui, le dérèglement climatique, la saturation des métropoles aux particules fines, l'effondrement de la biodiversité ont placé la soutenabilité environnementale au premier rang des agendas. Est-ce que cela figure dans les actions concrètes ? La question se pose. Mais il s'agit d'un changement majeur.

Le deuxième élément de contexte important est intéressant du point de vue économique. Limiter la hausse des températures à 1,5 ou 2°C d'ici la fin du siècle, conformément à ce que prévoit l'accord de Paris, implique de ramener les émissions mondiales de CO₂ en 2050 à leur niveau de 1950. Or, pour fixer un ordre de grandeur d'économiste, il faut imaginer que le PIB mondial aura été multiplié par dix entre 1950 et 2050 et que la population aura été multipliée par quatre, ce qui pose un défi. Il s'agit bien de rompre avec un

modèle de création de richesses très carboné, issu de la première révolution industrielle et en vigueur depuis plus de deux siècles. S'agit-il d'une transition ou d'une transformation radicale, sans dérogation ou niche d'exception, de l'organisation des sociétés, en termes d'habitat, de transport, d'agriculture – ces deux secteurs étant les moins avancés dans les progrès réalisés –, de chaînes logistiques et de valeurs, de règles du commerce international ? Il est aussi indispensable d'avoir à l'esprit qu'à l'horizon 2050, le monde connaîtra une hyperurbanisation, avec des villes de 10 millions d'habitants sur tous les continents. La métropolisation s'accélénera davantage, dans un contexte d'augmentation remarquable des inégalités.

La COP21 de 2015 a lancé les bases d'une coopération internationale, instaurant une logique d'élaboration ascendante à partir d'engagements volontaires et progressifs des États, et inclusifs. Cela rompt avec le protocole de Kyoto. Entre-temps, l'action négative de l'administration Trump a jeté un doute voire un trouble sur ces stratégies. Heureusement, en 2020, malgré la crise sanitaire, un certain nombre de progrès accomplis doivent être soulignés. La Chine a fixé un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2060. L'Union européenne a conforté son pacte vert avec une neutralité visée pour 2050 et envisage des objectifs nettement rehaussés pour 2030. La nouvelle administration Biden a permis de faire entrer les États-Unis dans l'accord de Paris, d'aligner l'horizon de neutralité sur le milieu du siècle et de financer un ambitieux plan de soutien aux infrastructures bas-carbone. Des progrès sont intervenus dans de nombreux secteurs d'activité, des hydrocarbures aux télécommunications. Des entreprises de premier rang prennent des engagements de neutralité carbone, qui n'étaient pas sur leur feuille de route il y a quelques années. Nous verrons si ces engagements seront crédibilisés ou non. Il s'agit là des éléments d'action et de leurs limites.

Pour lancer le débat, je poserai trois questions. La première porte sur l'opposition entre le long terme et le court terme. Cette dynamique positive débouche en effet sur des perspectives encore éloignées des objectifs de l'accord de Paris, comme cela a été confirmé par le Secrétaire général de l'ONU (Organisation des Nations unies) à plusieurs reprises et par le draft du rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui a fuité récemment. L'urgence conduit à regarder ce qui sera mis en œuvre dans le très court terme. Que se passera-t-il ? Comment faire pour que les nations les plus avancées mettent en place des sociétés décarbonées à partir du milieu du siècle ? Et comment faire d'ici 2025 ? La deuxième question concerne le modèle de croissance hypercarboné, qui est allé de pair avec l'hypermondialisation des chaînes de valeurs mondiales, mis en perspective avec la crise sanitaire. Où en sont les règles du jeu ? Ont-elles été changées dans le code douanier européen

? Que faire pour favoriser la traçabilité des chaînes de valeurs ? Où en est le projet de la taxe carbone aux frontières, élément sur lequel il est possible de jouer à court terme ? La dernière question consiste à se demander comment faire de la sortie de la crise sanitaire une opportunité pour contenir la crise climatique ?

Synthèse

La première erreur faite par l'Occident, dépendant du pétrole, a été de renforcer ses privilèges, considère Vandana Shiva. Le temps ne pouvant être séparé de l'espace, il est nécessaire de ralentir, comme cela a été le cas lors des confinements, en matière d'alimentation et d'habillement. Alors que l'avenir était auparavant imposé par les colonisateurs, le projet consiste désormais à décoloniser pour apporter la justice. Le changement climatique s'explique par la trop forte dépendance de sources d'énergie exogènes, ce qui provoque des pollutions, et les systèmes utilisent trop les externalités. Or, il convient de se rappeler que les êtres humains forment des systèmes vivants qui fonctionnent de façon endogène, et ne sont pas leur propre maître. Il s'agit de tenir compte des autres espèces d'animaux et de plantes ainsi que des microbes et d'éviter l'anthropocentrisme. Il est nécessaire de renoncer à l'idée d'une croissance linéaire aboutissant à la création de villes de plus en plus grandes, où le confinement a fait perdre leur emploi à des millions de personnes en Inde, qui sont rentrées dans leur village, le défi étant d'y recréer du travail. Tous les systèmes, y compris économiques, sont liés, la transition économique étant nécessaire à court comme à long terme.

La crise a incité à réévaluer la situation de façon stratégique et à ne plus ignorer les risques systémiques, indique Mark Carney. Alors que les pays n'ont pas respecté leurs engagements, ce qui causera une augmentation de la température de plus de 3°C d'ici 2100, il est nécessaire de s'appuyer sur l'accord de Paris, de coopérer à l'échelle internationale, et de mener une véritable transformation via une action d'envergure et des investissements massifs, nécessitant de nouveaux marchés (compensation, *blended finance* consistant à faire appel aux ressources des banques de développement), dans les infrastructures et l'énergie pour limiter le réchauffement et aboutir à une neutralité carbone. Certains pays se sont engagés pour arriver à des émissions nulles de CO₂, mais le financement est colossal et nécessite le recours aux outils du marché. Il s'agit à présent de rendre compte annuellement de la situation, en sachant qu'il existe des principes applicables à plus de 120 pays et que l'Union européenne s'est déjà engagée, pour disposer des informations nécessaires,

envisager l'avenir et évaluer les risques. Le secteur financier s'engage vers la neutralité carbone, et les banques centrales de France, d'Angleterre et de Chine ont créé un réseau pour rendre le système financier plus vert.

TotalEnergies, anciennement Total, a l'ambition de préparer l'avenir en passant très rapidement d'un modèle fondé sur les hydrocarbures à un modèle multi-énergie basé sur du pétrole, du gaz et de l'énergie décarbonée et renouvelable, en investissant massivement dans l'éolien et le solaire mais aussi dans la biomasse et l'hydrogène, explique Patrick Pouyanné. Au-delà de l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, il s'agit pour l'entreprise d'ici 2030 de baisser d'un tiers les ventes de produits pétroliers et de produire, vendre et distribuer de l'électricité verte, en plus du gaz naturel, grâce à des investissements lourds à hauteur d'un quart dans les énergies renouvelables. Cet engagement accéléré se traduira d'ici 2030 par la réduction de ses propres émissions de 40 % et de l'émission de ses clients de 30 à 40 % dans le cadre européen, en s'adaptant aux nouveaux marchés de l'énergie, et par la diminution de 20 % de l'intensité carbone des produits. Puisque le problème ne sera pas résolu en agissant uniquement sur l'offre, il est indispensable d'agir aussi sur la demande et sur la façon de consommer l'énergie, ce que fait TotalEnergies en discutant par exemple avec des constructeurs sur le rythme de production de camions électriques ou à hydrogène. La réussite de la transition suppose d'être inclusif pour attirer plus de capitaux et de s'inscrire dans une dynamique positive. TotalEnergies, qui dispose de capacités d'investissement et de compétences très importantes, prévoit d'être un *leader*, l'enjeu étant de réaliser des projets rentables.

Le pacte vert est un plan ambitieux de transition avec les objectifs de neutralité climatique pour l'Europe d'ici 2050, passant par une réduction de 55 % des gaz à effet de serre d'ici 2030 via une douzaine d'initiatives, et de croissance verte dans différents secteurs en Europe, rappelle Ditte Juul Jørgensen. La production et la consommation d'énergie représentant 75 % des émissions, il est nécessaire de procéder rapidement à un changement du marché et une véritable transition. Les trois axes importants sont l'efficacité énergétique par la réduction de la consommation, l'augmentation du niveau d'électrification via l'énergie renouvelable et le nucléaire, ainsi que le développement d'autres énergies bas-carbone comme l'hydrogène pour la décarbonation. L'énergie renouvelable, bénéfique pour le climat mais aussi pour la compétitivité, l'innovation et l'emploi, par rapport à l'énergie fossile, est une priorité pour l'Union européenne qui envisage de faire passer la cible à 2030 de 32 à 40 %, ce qui suggère des investissements très importants, publics via les plans de relance, mais aussi privés. La transition doit être socialement et économiquement juste en Europe, ce qui explique les financements au niveau

européen pour aider les régions qui rencontrent plus de difficultés.

Concernant le Plan de relance européen, Patrick Pouyanné explique que TotalEnergies bénéficiera d'aides importantes de la France et de l'Allemagne pour fabriquer des batteries pour véhicules électriques. Un soutien a aussi été demandé pour l'hydrogène, dont il est nécessaire d'augmenter la demande, actuellement très faible, en plus de l'offre, ainsi que pour le captage du dioxyde de carbone. L'incitation et l'innovation mises en avant par la Commission européenne sont salutaires par rapport à la réglementation et à la contrainte, bien que nécessaires. L'énergie étant un bien essentiel, elle doit être la moins chère possible. Or, puisque la transition a un coût important en raison des investissements mis en œuvre, il s'agit d'assurer une égalité des chances via une réglementation collective, sans quoi un échec est possible en cas de transferts de pouvoir d'achat au détriment des consommateurs. La transition suppose donc de trouver le bon chemin.

S'agissant des initiatives de TotalEnergies, Vandana Shiva rappelle que la nature capture le dioxyde de carbone et produit de l'oxygène depuis des milliards d'années, et considère que les êtres humains détruisent la technologie de la nature. Elle regrette le chemin suivi par l'Europe, dans la mesure où l'objectif de zéro émission nette signifie que les pollueurs pourront continuer à polluer et que la pollution se déplacera. Or, l'Inde n'est pas un dépotoir, et TotalEnergies est un citoyen du monde avec des obligations pour la Terre. Il est ainsi indispensable d'arrêter de polluer, de cesser de privilégier l'économie, de se recentrer sur la nature et de penser autrement, la discussion devant être menée par les jeunes Européens et non les entreprises pétrolières à l'origine des problèmes. Le projet décennal sur lequel travaille Vandana Shiva consiste à réinjecter dans le sol de l'azote et du dioxyde de carbone pour créer de la fertilité, l'agriculture, assurée en grande partie par de petites fermes et les femmes, devant être considérée comme une régénération de la terre, et non plus comme un système de production et d'alimentation, à l'origine d'épidémies, de maladies neurodégénératives, de cancers et de l'obésité. Les hommes au pouvoir ont besoin d'éducation en termes d'écologie.

Mark Carney considère la taxonomie avec prudence et souligne le besoin d'investissement dans les secteurs voulant décarboner. La réduction des émissions, fondamentale, relève de la responsabilité des entreprises et du secteur financier et passe par le recours à la compensation carbone, l'investissement en la matière devant passer de 1 à 100 milliards d'euros par an. Les entreprises du Nord, engagées dans la transition, peuvent aider les pays du Sud.

S'agissant des technologies de la nature, Patrick Pouyanné informe que

TotalEnergies investit 100 millions de dollars par an et a recruté des agronomes, l'objectif étant de stocker naturellement et durablement le carbone en coopérant avec les communautés locales. La COP26 de Glasgow devrait être l'occasion de progresser sur le marché volontaire du carbone, qui est une solution pour encourager les investissements éthiques, et d'arrêter la politique de déforestation nette de la planète. La taxe carbone aux frontières de l'Union européenne permet en outre d'éviter que les Européens, s'ils sont en avance, paient pour les autres.

L'objectif ne sera rempli qu'à travers un effort global, pas seulement limité à l'Europe, qui ne représente que 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, indique Ditte Juul Jørgensen. La mise en place de la taxe carbone aux frontières doit permettre d'éviter que les émissions de CO₂, qui réduisent en Europe, augmentent ailleurs dans le monde. L'objectif est aussi d'inciter les autres pays à s'engager fermement dans un marché global ou des marchés régionaux ou locaux. Concernant les technologies de la nature, qui sont les plus efficaces, il est nécessaire, pour atteindre les objectifs fixés, d'assurer un équilibre entre la bioéconomie, la biodiversité et les puits de carbone, ce qui n'a pas été le cas en Europe, mais ce que permettra le plan qui sera adopté le 14 juillet.

Les jeunes, symbolisés par Greta Thunberg, qui considèrent que les générations précédentes ne prennent pas leurs responsabilités, ont joué un rôle déterminant dans l'évolution de Total en TotalEnergies, qui a la volonté de répondre à leur appel, explique Patrick Pouyanné, qui encourage à construire collectivement le monde du futur. La pression des jeunes doit permettre aux générations plus âgées, qui sont responsables de la situation, d'agir via la réglementation et l'investissement, conclut Ditte Juul Jørgensen.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION PEUT-ELLE PESER SUR LA TRAJECTOIRE CLIMATIQUE ?

COORDINATION André Cartapanis, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS Valérie Masson-Delmotte, GIEC / Université Paris Saclay

MODÉRATION Éric Le Boucher, Les Échos

Propos introductifs d'André Cartapanis, membre du Cercle des économistes

Valérie Masson-Delmotte, vous êtes physicienne de formation, mais vous êtes rapidement devenue paléoclimatologue, en fait une climatologue reconnue au plan mondial pour vos travaux sur la modélisation de l'histoire et de l'avenir du climat, également pour vos recherches sur le réchauffement climatique de l'Antarctique. Vous avez d'ailleurs reçu de nombreux Prix scientifiques, notamment en figurant en 2018 dans le Top 10 des meilleurs chercheurs mondiaux établi par Nature et en recevant la médaille d'argent du CNRS en 2019.

En même temps, vous êtes une climatologue engagée, au titre de Co-présidente de l'un des groupes du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), consacré aux Principes physiques du changement climatique, mais aussi en participant activement au combat contre les climatosceptiques, et, surtout, à la sensibilisation du grand public aux défis du réchauffement, par vos ouvrages et vos interventions auprès des lycéens, des étudiants...

On pourrait voir aujourd'hui la question climatique comme une confrontation entre le climatologue, l'économiste et le politique.

Le climatologue ne cesse de nous alerter sur l'ampleur et les effets cataclysmiques du réchauffement. Je n'entrerai pas dans le détail, mais j'évoquerai simplement quelques mots-clés, notamment à propos du prochain rapport du GIEC qui devrait être rendu public officiellement début 2022 : des effets dévastateurs, un cataclysme qui s'annonce pour la Terre et l'humanité, le pire est à venir, des inondations à répétition et une élévation du niveau de la mer pour les uns et la canicule extrême pour les autres, des centaines de millions d'habitants menacés par la sécheresse et devant émigrer...

L'économiste prend très au sérieux ce diagnostic et ces prévisions, et il tente d'évaluer les conséquences sur les niveaux de vie, les activités productives, les risques économiques ou financiers, également en soulignant l'exposition très inégalitaire face aux effets du réchauffement (inégalités intergénérationnelles, inégalités au sein d'une même génération, inégalités internationales).

Mais, surtout, l'économiste propose des réponses pour assurer une réduction des émissions de CO₂ et atteindre la neutralité carbone, en mobilisant toute la boîte à outils dont disposent les Pouvoirs publics : la fiscalité carbone, les réglementations en matière de production agricole ou d'énergie, les financements de la R&D...

Certes, on peut faire le pari de la R&D, des nouvelles technologies, de l'énergie verte, des innovations dans l'industrie, sur la voie de la réduction des émissions de CO₂. Mais ne nous leurrions pas. Cela ne suffira pas.

C'est d'abord une affaire de changements radicaux des comportements. Pour l'économiste, le principe est simple. Par le jeu d'incitations financières fondées sur les mécanismes de marché, comme la taxe carbone ou les systèmes d'échanges de quotas d'émission, ou bien en utilisant des règles contraignantes, ou encore en subventionnant les énergies vertes et la R&D, il s'agit, non pas de prélever des ressources, mais plutôt, de toucher au portefeuille. Cela conduit ainsi à une réorientation des modes de consommation, de production, d'habitat ou de mobilités, pour reconfigurer le modèle de croissance, la production d'énergie et le mode d'utilisation de l'espace terrestre.

Mais ce sera coûteux, en recul de la croissance économique, en pouvoir d'achat, en modes de vie plus frugaux. Il n'y aura pas de *free lunch* ou de solution miracle. Il faut donc dès maintenant internaliser les externalités de demain.

Quant au politique, dans ce contexte, face au climatologue et à l'économiste, il prend la parole, il partage les inquiétudes du climatologue, il connaît les réponses proposées par l'économiste, il tente de se coordonner à l'échelle mondiale (Accord de Paris sur le climat), il engage des mesures... Mais jusqu'ici, sans répondre à l'échelle des défis. Avec beaucoup d'hésitations, de compromis, il procrastine, il repousse les échéances. D'où le décalage entre les engagements de l'Accord de Paris, fondés sur des objectifs partagés plutôt que sur des obligations de moyens, et les résultats atteints. D'où la tournure en termes de contentieux juridique que prend cette attitude, en France, avec le jugement du Conseil d'Etat, rendu le 1^{er} juillet 2021, qui condamne l'action gouvernementale pour inaction climatique et carence fautive et, en Allemagne, avec la condamnation du gouvernement fédéral par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe pour insuffisance avérée des politiques en faveur de la

décarbonation de l'énergie.

Mais cette parabole du dialogue à trois, associant le climatologue, l'économiste et le politique, est incomplète. Elle oublie le cœur de la question climatique, car au-delà de la Nature, le premier concerné dans ce débat, c'est l'Homme, c'est nous, en tant que victimes mais aussi en tant qu'éléments clé de la solution.

Car l'Homme partage des opinions collectives, plus ou moins avérées, plus ou moins fausses. C'est aussi un homo economicus qui, sur la base de l'information dont il dispose ou qu'il choisit, calcule où est son intérêt propre à court terme, concernant les coûts et avantages, mais aussi à long terme concernant le choc climatique et les politiques environnementales à mettre en œuvre dès aujourd'hui. Le plus souvent, l'Homme néglige ce qu'il en sera demain pour ses enfants, ses petits-enfants, en n'adhérant pas réellement aux politiques susceptibles de freiner dès maintenant le réchauffement climatique, et même en s'organisant en groupes d'intérêt pour s'y opposer, voire en entrant en dissidence, y compris en usant de la violence, face à telle ou telle mesure environnementale. On connaît sous cet angle l'épisode Gilets jaunes en France face au projet de taxation des carburants.

Si le politique aujourd'hui hésite, procrastine, face aux alertes du climatologue et à la boîte à outils de l'économiste, c'est parce que les sociétés, les individus, les décideurs économiques, dans leur immense majorité, sont encore dans le déni, et parce que les opinions collectives n'ont pas suffisamment pris la mesure des défis et des conséquences dramatiques du réchauffement.

Non pas par méconnaissance du phénomène car la prise de conscience écologique a beaucoup progressé. Mais par sous-estimation des effets qu'ils auront personnellement, ou leurs enfants et leurs petits-enfants, à assumer. Parce que les avantages à en attendre sont collectifs, indirects, diffus, difficiles à évaluer, et pour demain ou après-demain. Tandis que les coûts directs sont individualisés, pour aujourd'hui.

Il n'y aura pas d'inflexion radicale du côté du politique. Il n'y aura pas de changement drastique des comportements sans l'adhésion des populations, sans leur consentement, sans acceptabilité sociale et sans équité dans le partage du fardeau et des efforts. Notamment, sans que l'on réduise l'inégalité intergénérationnelle faisant reposer sur les nouvelles générations, dans 20 ans, 30 ans, le plus gros des coûts économiques du réchauffement.

Synthèse

De quoi parle-t-on quand on parle de trajectoire climatique ? Nous sommes dans une situation où les activités humaines ont profondément modifié la composition de l'atmosphère. C'est le résultat d'émissions passées depuis la révolution industrielle. Le climat réagit à l'accumulation de chaleur qui ne part plus vers l'espace. Nous sommes à plus de 1°C de réchauffement à la surface de la Terre et nous vivons tous avec les conséquences de ce climat qui change. Un certain nombre d'entre elles sont directement proportionnelles au niveau de réchauffement planétaire. En France, on en est déjà 1,7°C de réchauffement.

Ce réchauffement de l'atmosphère s'accompagne de modifications du cycle de l'eau. Une atmosphère plus chaude peut contenir plus de vapeur d'eau. Une des conséquences directes est donc un renforcement de l'intensité des pluies torrentielles. Quand la température moyenne augmente, cela modifie la probabilité d'avoir des extrêmes froids et chauds. Il y a une baisse des extrêmes froids partout dans le monde et une hausse en fréquence, en intensité, en durée, des extrêmes chauds. C'est la même chose en mer. Quand les eaux de mer se réchauffent, une conséquence directe est des vagues de chaleur en mer plus fréquentes qui entraînent une dégradation des récifs de coraux tropicaux.

Quand l'atmosphère est plus chaude, la demande d'évaporation de transpiration des sols augmente et la sévérité des sécheresses est renforcée. C'est le cas pour toutes les régions autour de la Méditerranée et de climat méditerranéen, ce qui en fait des points chauds du réchauffement climatique par rapport aux événements extrêmes (les vagues de chaleur, les sécheresses), mais aussi à l'augmentation de conditions favorables à des incendies de forêt. Dans chaque région, le changement climatique ne revêt pas qu'un aspect, mais une multitude : des événements peu intenses mais plus fréquents et des records nouveaux.

Pourquoi cela est-il important ? Parce que nos sociétés, les écosystèmes qui existent aujourd'hui, sont le résultat d'une adaptation par rapport à une certaine plage de variabilité naturelle du climat. Le changement climatique qui se produit rapidement demande à penser autrement. Par exemple, le littoral qui concentre de grandes villes dans le monde n'est pas prêt à faire face à la montée du niveau des mers dont le rythme a fortement augmenté depuis les années 1990 (un peu plus de 3,5 mm par an en ce moment). On s'attend à une augmentation de ce rythme de montée du niveau des mers parce que les composantes lentes du climat (les glaciers, les calottes polaires, l'océan) vont continuer à s'ajuster quoi que l'on fasse. Dans l'évolution du climat, il y a des choses qui dépendent directement du niveau de réchauffement et d'autres qui vont évoluer sur le très long terme, que l'on a mises en mouvement et auxquelles il faudra faire face, même si on arrive à limiter l'ampleur du réchauffement planétaire.

La question de savoir si l'on peut peser sur la trajectoire climatique est donc critique. Pourquoi ? Si on arrêta d'émettre des gaz à effet de serre, des particules de pollution, de toucher à l'utilisation des terres, il n'y aurait quasiment pas d'évolution du climat. L'évolution à venir du climat ne dépend pas de l'inertie du climat mais de ce que l'on va choisir de faire partout dans le monde. D'où vient l'inertie ? Elle vient de nos infrastructures, des véhicules que l'on vend, des usines thermiques, des façons de produire l'énergie, des pratiques agricoles. Cette inertie est dans tous les aspects de nos sociétés. Elle est dans les investissements qui sont planifiés et qui vont soit aller vers des solutions bas-carbone, soit verrouiller des systèmes de production qui continueront à émettre des gaz à effet de serre. Les décennies qui viennent sont particulièrement critiques parce que nous sommes dans un contexte de pandémie et que les relances qui vont être mises en place pour soutenir l'emploi et l'activité économique peuvent soit conduire à verrouiller des trajectoires très carbonées, soit favoriser des transformations et faciliter les secteurs économiques d'avenir.

Trois rapports spéciaux du GIEC rendus en 2018-2019 soulignent l'importance de la construction des trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre. Pour contenir le réchauffement en dessous de 2°C, il faudrait être à zéro CO₂ net au niveau mondial à l'horizon 2070. Pour le contenir à un niveau proche de 1,5°C, c'est 2050. On émet chaque année environ 40 milliards de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. L'augmentation est d'environ 2 à 3 % par an. Le défi de la jeune génération sera de transformer l'ensemble des secteurs d'activité afin d'aller vers cette neutralité carbone le plus rapidement possible.

Le point vraiment fondamental, qui est souvent mal compris, c'est que l'on n'a pas de thermostat. Si on monte les émissions à gaz à effet de serre, le climat réagit. Cependant, ce qui va déterminer le pic de réchauffement à venir, ce sont deux choses clés. La première, c'est le cumul de nos émissions mondiales de CO₂ passées, présentes et à venir. Tant que les émissions mondiales de CO₂ ne sont pas à zéro net, la concentration dans l'atmosphère continue à augmenter et le climat continue à dériver. Deuxième chose : il faut arriver à maîtriser et à faire baisser les fenêtres des autres facteurs que le CO₂ : le méthane, l'oxyde nitreux mais aussi les particules de pollution. Les actions les plus nettes sont celles qui touchent au méthane. Entre 2010 et 2030, les trajectoires qui permettent de limiter le réchauffement largement en dessous de 2°C sont celles avec une baisse au niveau mondial des émissions de CO₂ de l'ordre d'un quart et quasiment de moitié pour le contenir à un niveau très proche de l'actuelle (1,5°C).

Qu'est-ce que cela veut dire pour la jeune génération ? L'action au niveau mondial a été très lente. Elle commence à se mettre en place. Un ensemble de pays ont déjà atteint un pic d'émissions et une baisse graduelle, mais ce n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Le défi pour cette génération sera d'accélérer cette baisse. Cela demande de l'innovation technologique, de l'innovation sociale en particulier sur les questions de gouvernance, de fiscalité, de réglementation, de comportement. Cela demande également de l'innovation frugale afin que les solutions soient accessibles à tous. Cette notion de transition juste est fondamentale. Cela demande une réorientation majeure des financements hors des secteurs les plus émetteurs vers l'efficacité énergétique et l'adaptation.

En France, le rapport du Haut conseil pour le climat, qui a été rendu public le 30 juin 2021, insiste sur le renforcement de l'atténuation et l'engagement de l'adaptation. Entre 2009 et 2018, avant la pandémie, les émissions de gaz à effet de serre de la France ont baissé d'environ 1,9 %. C'est plus bas que la moyenne européenne. Le rythme de baisse des émissions de gaz à effet de serre en France, pour tenir les engagements qui ont été pris, doit augmenter pour atteindre 3 % en 2021 et 3,3 % dans les années suivantes. Il doit toucher en particulier le secteur des transports qui est celui qui pèse le plus et dont les émissions ne baissent pas. La stratégie nationale bas-carbone en France a 22 indicateurs : un est atteint, trois ne sont pas évalués, six ne sont pas mis en œuvre et 12 pour lesquels il n'y a qu'une information partielle. Il y a donc un enjeu de changement d'échelle de gouvernance d'implémentation. Les feuilles de route, ministère par ministère, ont commencé à arriver l'année dernière et seuls quelques plans d'action ont émergé, en particulier du ministère de l'Environnement et du ministère de l'Économie. Cela demande donc à être renforcé. Cela demande des compétences. Cela demande une formation des acteurs dans la fonction publique, des décideurs, des élus, qui souvent fait défaut.

Le plan de relance de la France comme de l'Union européenne est un de ceux qui ont mis le plus l'accent sur la transformation bas-carbone, mais cela représente seulement un tiers de l'effort. De plus, il y a encore des difficultés dans le suivi de l'efficacité des mesures mises en œuvre. Il y a encore des défauts dans la capacité à évaluer les lois et leur cohérence avec la stratégie nationale bas-carbone. Cela demande de construire des méthodologies et des indicateurs de suivi pour la transparence, l'efficacité publique. Il y a des enjeux d'articulation entre la politique européenne, nationale, et les schémas régionaux. Les émissions de gaz à effet de serre baissent dans la plupart des régions, mais il y a encore des difficultés à articuler les stratégies, les performances, avec la stratégie nationale. L'Union européenne vise une baisse de ses émissions de 55 % à horizon 2030. Cela veut dire que le peu de choses qui ont déjà été

prises en œuvre en France n'est déjà plus adapté, qu'il y a vraiment cet enjeu de renforcer l'action à court terme pour contribuer à la réhausse de l'effort européen.

En France, deux tiers de la population est fortement ou très fortement exposée aux aléas climatiques (Métropole et Outre-mer). L'adaptation, c'est l'analyse de l'exposition par rapport aux aléas climatiques et de la vulnérabilité. Si on construit de plus en plus dans les zones inondables et qu'en plus, il y a une augmentation de l'intensité des pluies torrentielles, cela augmente les risques liés au climat par l'aménagement local. Il est donc important d'avoir des outils pour analyser dans chaque territoire ces risques liés au climat et anticiper sur les évolutions inéluctables des prochaines décennies. Les actions d'adaptation de la France sont souvent réactives et pas encore proactives, pas assez transformationnelles, avec aussi parfois de la mal-adaptation. Ce tableau tente de dessiner l'urgence de renforcer l'atténuation, d'engager l'adaptation. Cela demande des compétences, des outils, de sortir des silos et de penser ces deux aspects ensemble, c'est-à-dire comment on s'adapte à un climat qui change en baissant les émissions de gaz à effet de serre et comment, en baissant ces émissions, on renforce la résilience de notre économie, de nos sociétés, de nos collectivités partout de façon à construire vraiment un développement qui soit soutenable.

Le dernier point sur lequel l'accent doit être mis est celui de l'importance d'aborder les enjeux climat et biodiversité ensemble. Certaines options d'action pour le climat peuvent être extrêmement néfastes pour préserver les écosystèmes ou la biodiversité. Par exemple, pour des secteurs très difficiles à décarboner, une des solutions très utilisée est d'acheter des crédits carbone. Toutes les options qui portent sur l'utilisation de la biomasse pour l'énergie, l'afforestation à la place de terres agricoles ou d'espaces de forêt non gérés initialement, posent des questions majeures : pour la biodiversité, pour la sécurité alimentaire, pour les droits des populations locales. C'est donc un point de vigilance particulièrement important. Il existe pourtant des solutions qui sont à multiples bénéfices à la fois pour la biodiversité, pour la sécurité alimentaire et pour le climat : tout ce qui permet de restaurer, préserver des écosystèmes qui stockent du carbone est fondamental, la diversification des forêts les rend plus résilientes. Ce sont des aspects qui sont importants. C'est l'une des raisons pour lesquelles le GIEC et l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) ont eu un atelier de travail commun pour montrer là où justement on peut avoir des solutions à multiples bénéfices plutôt que des solutions très partielles qui peuvent exacerber d'autres problèmes.

La jeune génération va être devant un triple défi. Le premier sera d'arriver à convaincre ceux qui n'ont pas la chance d'avoir une formation et une compréhension des enjeux, à les entraîner pour porter les solutions qui existent déjà. Le deuxième sera d'accélérer le rythme de la baisse des émissions de gaz à effet de serre dans les années qui viennent. Le troisième sera de s'adapter et de construire l'adaptation à un climat qui va continuer à changer avec des enjeux majeurs de coopération et de solidarité. Si on n'agit pas à la hauteur des enjeux, cela veut dire gérer les pertes et les dommages, les instabilités associées ou alors recourir à des solutions très risquées, un peu d'ultime recours.

RÉPARER LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, ENSEMBLE

COORDINATION **Françoise Benhamou**, Le Cercle des économistes

CONTRIBUTIONS **Pierre-André de Chalendar**, Groupe Saint Gobain
Esther Duflo, Massachusetts Institute of Technology
Véronique Fayet, Secours Catholique
Flora Ghebali, Coalitions
Élisabeth Moreno, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, France
Valérie Rabault, Assemblée nationale

MODÉRATION **François Lenglet**, TF1/LCI

Propos introductifs de **Françoise Benhamou**, Présidente du Cercle des économistes

La pandémie est survenue alors même que notre pays venait de traverser une double crise sociale sévère. Celle des Gilets jaunes, puis celle qui s'est jouée à propos de la réforme des retraites, qui aura suscité nombre d'incompréhensions – et dont le dossier explosif reste à l'agenda. Une réforme qui posait la question bien plus large de la justice intergénérationnelle, celle du passage de témoin entre les générations. Question qui fut au cœur de la pandémie, avec des jeunes empêchés de sortir, étudiant dans des conditions dégradées, inquiets quant à leur avenir.

La reprise, notamment celle de l'emploi, est forte, bien plus forte qu'attendu. Mais elle se fait sur fond d'inquiétudes aux multiples visages. Des inquiétudes qui seront au cœur du débat qui se prépare, dans la perspective des élections présidentielles.

- C'est l'inquiétude sanitaire, avec des variants dont on aimerait croire qu'ils sont les derniers ; mais le seront-ils ?

- C'est l'inquiétude environnementale

- C'est l'inquiétude devant la sortie du « quoi qu'il en coûte », du chômage partiel et des aides et prêts liés aux arrêts d'activité. Une inquiétude qui questionne à

la fois le juste rôle de l'État, et la définition de ce que devrait être un État épris de justice

- C'est l'inquiétude autour du triptyque sécurité/immigration /laïcité – dont je crains qu'il ne soit au cœur de la prochaine campagne électorale.

Tout au long de la crise, des lignes de fracture sont apparues, ou se sont amplifiées. Je pense aux clivages territoriaux. Comment mieux irriguer les territoires du point de vue de leur industrialisation, de l'équipement télécom, de l'accès aux services publics ? Je pense aux jeunes (faut-il un revenu universel pour les jeunes ?), aux précaires, aux femmes – nombreuses dans les secteurs où se sont concentrées les plus grandes difficultés (et dont les salaires doivent être revus), aux travailleurs des plateformes (en manque de protection sociale). Je pense au télétravail qui crée une fracture entre ceux qui peuvent en bénéficier, et choisir de ce fait une vie meilleure en se logeant autrement, et ceux qui en sont exclus. Qui peut aussi créer de nouvelles concurrences avec des travailleurs vivant dans des pays à moindre niveau de vie et moindre coût du travail.

Pour que la reprise se déploie durablement et nous permette d'atteindre les objectifs que nous avons dessinés tout au long de ces deux journées – en matière d'innovation et de repositionnement industriel, de développement du numérique, il faut que ces fractures s'estompent – et peut-être s'effacent – grâce à des mesures adéquates. La violence peut ressurgir quand on néglige ces mesures et que le débat démocratique ne tient pas ses promesses.

Or le numérique et son cortège d'innovations renvoient à cette question essentielle : comment entrer pleinement dans une civilisation numérique tout en demeurant une société démocratique ? Une partie de la réponse se situe dans l'éducation tout au long de la vie, une autre dans le réenchantement de la démocratie par des formes nouvelles de participation (comme cela a pu être testé au sujet du climat), par un débat éclairé par des faits, des données, des analyses étayées. Sur ce point notre responsabilité d'économiste est immense.

À un critique qui lui demandait pourquoi il peignait des hommes et des femmes avec un œil fermé et l'autre ouvert, Modigliani répondit en substance : « d'un œil, mon modèle observe le monde extérieur, de l'autre il regarde au fond de lui-même ». La France est dans cette dualité. D'un côté répondre à ses propres difficultés afin d'aller de l'avant, et, d'un autre côté, bâtir une Europe solidaire, se projeter dans le monde, rayonner, savoir accueillir, exprimer et donner corps à sa solidarité avec les pays plus pauvres. Et c'est par la conjugaison de ces deux dimensions qu'il s'agit de réparer la société française.

Synthèse

Dès le début de la pandémie de la Covid-19, les pays occidentaux n'ont pas pris leurs responsabilités face au reste du monde et ont perdu une occasion d'agir sur deux points, considère Esther Duflo. D'abord, les vaccins expérimentaux Pfizer et Moderna ont été produits très tôt et en grand nombre pour les pays riches, mais pas pour les autres, alors que cela aurait été bénéfique en termes économiques et de vies humaines. Ensuite, aucun effort financier de solidarité internationale n'a été fait au-delà des aides ordinaires, alors que les pays riches ont dépensé 20 % de leur PIB en mesures fiscales de supplément, contre 2 % pour les pays pauvres. L'importance des coûts humains liés aux confinements nécessaires dans les pays riches ont empêché les pays pauvres de faire la même chose, ce qui explique que l'Inde s'est retrouvée dans une situation catastrophique au printemps 2021. Ces erreurs ne se sont pas limitées au début de la crise, période où tout le monde était paralysé face à cette pandémie nouvelle, comme en témoigne le très faible taux actuel de vaccination dans les pays les plus pauvres, au moment où les pays africains connaissent une vague très importante et prévisible. Les occasions manquées de remédier à cette situation se multiplient. D'abord, le coût de vaccination de la population mondiale en 2021 et 2022 chiffré par le FMI (Fond Monétaire International) est très inférieur au bénéfice économique pour le monde, mais cela n'a pas été suivi. Ensuite, le sommet du G7 n'a abouti à aucune action concrète, mis à part la promesse de doses en quantité très limitée. Il est très étonnant que personne n'agisse concrètement, alors que vacciner est un problème relativement simple et surmontable, lié à l'argent et à la logistique, ce qui amène à s'inquiéter quant à la coopération future entre les nations du monde, en particulier en matière climatique.

Valérie Rabault souligne l'indifférence lors des dernières élections départementales et régionales, qui casse le ciment d'une société. La notion de progrès, mise en avant dans les années 1960, est aujourd'hui largement abîmée. Le progrès scientifique, dont dépend le progrès social, économique et sociétal, et qui constitue une force très importante d'entraînement, est mis en doute. La société devrait reprendre sa fierté, qu'elle a perdue en devenant indifférente à un projet collectif. Personne ne sait que La Lyonnaise des Eaux a installé l'eau potable dans quasiment toutes les capitales du monde et que Gemalto a inventé la carte SIM. Sur le modèle de l'Airbus Beluga, témoin du génie européen, il s'agit d'être capable de transformer une invention en économie. Le plan de relance doit permettre de retrouver cette fierté et ressouder la société, via les scientifiques, en se concentrant sur les transports, l'énergie, la santé, l'agriculture et le numérique. L'État ne doit pas remplacer les entreprises, mais créer un effet d'entraînement, et tout le monde doit porter des accroches

narratives autour de la formidable aventure humaine dotée d'une capacité infinie de création et débattre de cela dans le cadre de l'élection présidentielle de 2022.

Près de 10 millions de personnes en France vivent sous le seuil de pauvreté, dont 8 millions dépendent des distributions alimentaires, estime Véronique Fayet. Par l'absence de moyens, de biens et de relations de travail, la pauvreté isole de sa famille, de ses amis et de ses collègues. Pour faire société ensemble, le progrès social et humain doit être redéfini, en redonnant le goût de la vie et de l'autre et en renouant des relations saines et apaisées via la fraternité. L'objectif est, pour les personnes en très grande précarité, de se sentir protégées et surtout de contribuer à la société, et l'élection présidentielle de 2022 sera l'occasion de le mettre en avant. Comme le plafond écologique, un plancher social est nécessaire, qui doit se concrétiser en France par un revenu minimum de dignité, automatique et y compris pour les jeunes, différent d'un revenu universel, pour faire face à tous les accidents de la vie pour les personnes âgées, handicapées ou sans emploi. Ce contrat de confiance, qui existe déjà pour les riches à travers l'impôt sur la fortune immobilière, doit aussi exister pour les plus pauvres, qui doivent aujourd'hui prouver leur situation, ce qui leur permettra de retrouver plus rapidement une activité, contrairement à la pensée dominante en France.

Pierre-André de Chalendar souligne l'efficacité de l'intervention de l'État français durant la crise sanitaire, ce qui a permis de préserver l'économie et l'emploi. Il existe aujourd'hui un élan d'optimisme dans le monde des entreprises, constaté à travers les nombreuses créations, les intentions d'investir et l'engagement des salariés. Mais il existe aussi un pessimisme de la société française, caractérisé par des fractures sociales, territoriales, générationnelles et politiques. Pour réparer les fractures, une des priorités consiste à réindustrialiser par l'innovation, en offrant des emplois salariés mieux payés et source d'exportations et de souveraineté, et en accompagnant la transition énergétique et numérique. Il s'agit aussi de s'attaquer aux modes d'urbanisation, en remédiant aux inégalités créées par la ville, où est principalement émis le CO₂. Il est aussi nécessaire d'investir massivement dans l'éducation et la formation de la jeunesse, en diminuant le poids des retraités. Pour cela, sans augmenter les dépenses publiques, il convient de repenser la place de l'État dans la société, de baisser les impôts et les charges, et d'investir. L'État devrait s'inspirer des grandes entreprises, qui ont prospéré grâce à la décentralisation et à la responsabilisation, et prendre en compte la singularité des situations locales.

Réparer la société passe par la transition écologique et sociale, estime Flora Ghebali. La transition écologique a connu plusieurs étapes : le déni des réalités dans les années 1970 ; le symbole et l'insuffisance des actions dans les années 2000 ; les coalitions depuis la crise sanitaire. Critiquer un modèle ne permet pas de le transformer, et mener des réformes structurelles d'ampleur prend trop de temps et ne répond pas à l'urgence. La solution passe par le financement de l'entrepreneuriat écologique et social par les entreprises du CAC 40, qui ont de l'argent, de l'envie, de l'agilité mais aussi de l'intérêt pour garantir leurs performances et leur survie. Pour réparer la société ensemble, plutôt qu'un sprint, il s'agit de faire une course de relais, l'objectif n'étant pas d'aller le plus vite possible mais de bien récupérer et de bien redonner, ce qui correspond à la notion de coalitions. Chacun étant responsable de ses consommations et de ses émissions, il est possible de faire des progrès considérables, tout comme dans d'autres sujets tels que les violences faites aux femmes, l'égalité des sexes, la diversité et la coopération internationale. La transition passera ainsi ensuite par la sobriété puis la régénérescence.

La jeunesse a été très présente lors des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence et du Forum Génération Égalité à Paris, constate Élisabeth Moreno. Pour réparer ensemble la société française, dont la fracture a été exacerbée par la crise sanitaire brutale et tenace, qui laisse peu de place à l'optimisme, il est plus que temps d'agir concrètement pour l'égalité et la fraternité, la devise républicaine portant tous les idéaux nécessaires. Selon Desmond Tutu, qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1984, la crise est aussi une occasion pour mieux agir. Il s'agit de redoubler d'efforts pour revitaliser et redonner du sens aux valeurs républicaines en mobilisant tous les citoyens, quels que soient leur genre, leur classe sociale et leur origine. Les inégalités et la précarisation mises en lumière ces dernières années, qui ont un coût politique, économique, social et démocratique, sont devenues insupportables et sont à la racine des enjeux auxquels la société est confrontée. Alors que nombre de citoyens ne croient plus en l'égalité et la fraternité, il s'agit de refaire confiance à la jeunesse et de redonner une place aux femmes moins payées que les hommes pour un travail équivalent, la diversité faisant partie de la pluralité française, dans l'objectif de rendre la France libre, juste, égalitaire et fraternelle.

Concernant l'abstention électorale, Élisabeth Moreno explique qu'un enfant d'ouvrier qui sait que six générations sont nécessaires pour espérer devenir cadre n'a plus envie d'y croire. C'est en établissant un projet commun pour tout le monde que la confiance en la démocratie sera retrouvée, puisque la population se sentira entendue et impliquée. Valérie Rabault considère que le peuple français reste très politisé et participe à de vifs débats, et qu'il s'agit d'abolir le jargon incompréhensible utilisé par les politiciens tout en mettant

l'accent sur le progrès à travers des récits fantastiques. Pierre-André de Chalendar constate que les citoyens ont surtout réélu des sortants, qui ont fait du bon travail, et que les abstentionnistes ne connaissent pas le rôle des régions et des départements, et recommande donc de simplifier l'organisation administrative de la France. Flora Ghebali estime que la politique et le régime institutionnel ont atteint leurs limites depuis des années, et indique que les citoyens ne savent pas à quoi servent leurs élus, qui ne les représentent pas. En plus de l'engagement et de la générosité des gens de tous âges, Véronique Fayet note les nombreuses initiatives sur le terrain, séparées de l'État très jacobin par un plafond de verre, et appelle ainsi, collectivement et localement, à agir, à expérimenter et à porter des coalitions entre les différents acteurs et les chômeurs de longue durée en tenant compte des projets de ces derniers et des besoins des territoires relevant de l'économie douce.

DIX EXIGENCES POUR LA PRÉSIDENTIELLE

LES RENCONTRES ÉCONOMIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

Les 2, 3 et 4 juillet 2021, le Cercle des économistes a réuni plus de 350 intervenants de toutes les sensibilités, du monde académique, économique, syndical et social pour les 21e Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence autour de la thématique « Saisir l'avenir, ensemble ». Trois jours de débats ouverts à tous pour penser la société de demain.

Les Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence 2021 se fixent pour objectif d'apporter des réponses aux deux interrogations majeures qui doivent irriguer le débat public : quel avenir pour le capitalisme ? Comment la France peut-elle réellement rebondir ?

A partir des réactions des membres du Cercle des économistes¹ et des débats tenus lors des 56 sessions, Les Rencontres émettent 10 propositions sur les sujets les plus importants.

- 1. Lutter contre le déficit de formation et de qualifications en France** à travers deux mesures principales. Donner la priorité au financement de l'éducation dès la petite enfance où se déterminent les inégalités. Intégrer massivement les entreprises dans le processus de développement des qualifications tout au long de la vie et de requalification des 1,5 million de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET).
- 2. Généraliser la Garantie jeunes** à tous les étudiants, les apprentis, les jeunes travailleurs précaires et les NEET, indépendants financièrement. Bien entendu, elle prendrait en compte la spécificité des catégories précédentes. Le financement de cette mesure doit être lié à la réforme des retraites.
- 3. Intégrer pleinement la réforme des retraites dans les grandes positions des programmes des candidats** aux élections présidentielles. Mettre l'augmentation du nombre d'annuités au cœur de la réforme est une condition de sa réussite. Compléter cette réforme des retraites par des dispositifs de solidarité.

1 A l'exception d'Agnès Benassy-Quéré, Laurence Boone, Benoît Cœuré et Claire Waysand que leur statut institutionnel oblige à un devoir de réserve.

4. Soutenir les bas salaires des métiers de la « première ligne », publics et privés, dont nous ne pouvons plus ignorer le manque de considération salariale au vu de leur utilité sociale et de leur pénibilité. Lancer un « Grenelle des bas salaires » afin d'augmenter sensiblement les minima salariaux des branches professionnelles dont les salaires sont les plus faibles. Revaloriser vraiment la rémunération du personnel soignant, des enseignants et des enseignants-chercheurs de la fonction publique.

5. Instaurer une garantie publique partielle de l'épargne des ménages lorsqu'elle est investie dans les fonds propres des TPE et PME, sous contrainte de niveau de patrimoine.

6. Renforcer la compétitivité industrielle française en réduisant, parmi les impôts de production, ceux qui pénalisent davantage ces secteurs, en prenant en compte les subventions.

7. Créer un écosystème à deux niveaux, favorable aux innovations de rupture. Au niveau européen, sur le modèle des BARDA et DARPA américaines, renforcer le modèle d'agences de recherche de projets plutôt que le modèle d'agences de recherche de moyens. Cette transformation doit être accompagnée d'une acceptation du risque et de pertes financières potentielles par des agences publiques. Au niveau français, trois mesures doivent être prises. D'une part, réorganiser les institutions publiques de recherche. D'autre part, porter les dépenses de recherche et développement françaises à 3% du PIB. Enfin, améliorer réellement l'efficacité du Crédit Impôt Recherche (CIR) envers les PME.

8. Revoir les critères de déficit et de dette de Maastricht et du Pacte de stabilité et de croissance, qui ne correspondent plus à la réalité européenne. La vraie question est celle de leur soutenabilité.

9. Réagir face au risque cyber par l'instauration d'une conférence internationale sur la cybersécurité.

10. Activer les trois leviers indispensables pour atteindre l'objectif de l'Union européenne de neutralité carbone en 2050. Élargir le marché européen d'échange des quotas d'émission de CO₂ à tous les secteurs d'activités de production. Supprimer dès à présent les attributions gratuites de quotas d'émission de CO₂ au sein de l'Union européenne. Utiliser une partie des recettes du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) comme proposé par la Commission européenne pour financer la décarbonation dans les pays les plus polluants.

INDEX GÉNÉRAL DES AUTEURS

Abiola, Hafsat	I, 61	Bazzocchi, Didier	I, 7
Agache-Durand, Mirela	IV, 61	Becu, Elodie	I, 17
Aghion, Philippe	V, 46 - V, 14	Bedague, Véronique	II, 33
Akcigit, Ufuk	III, 56	Bell, Torsten	II, 16
Alaniou, Bénédicte	II, 43	Bénassy-Quéré, Agnès	II, 16 - IV, 14
d'Albis, Hippolyte	I, 50 - V, 78	Benhamou, Françoise	II, 70 - III, 7 - III, 25
Alderman, Liz	V, 59	Benmoussa, Chakib	II, 11
Alexandre, Marjorie	I, 54	Bensaid, Alexandra	II, 7 - V, 35
Algan, Yann	II, 27	Bensaid, Bernard	I, 12
Altmaier, Peter	V, 78	Berger, Suzanne	V, 46
Andor, László	IV, 44	Berger, Laurent	IV, 7
Antoine, Stéphanie	I, 22 - V, 23	Bertrand, Xavier	II, 7
Artus, Patrick	V, 7 - V, 14	Besson, Florence	II, 38
Aschenbroich, Jacques	III, 44	Beunardeau, Jean	IV, 51
Atig, Maya	IV, 36	Beytout, Nicolas	V, 30
Atkinson, Caroline	V, 23	Bini Smaghi, Lorenzo	IV, 61
Attali, Jacques	III, 12	Blandinières, Thierry	II, 43
Auriol, Emmanuelle	II, 16 - III, 49 - IV, 40	Blethon, Patrick	IV, 66
Babeau, Olivier	I, 29	Boccara, Frédéric	I, 65
Bacache-Beauvallet, Maya	III, 56	Boeri, Tito	III, 18
Baillard, Dominique	V, 65	de Boissieu, Christian	II, 7 - V, 17
Barbéis, Jean-Jacques	IV, 71	Bompard, Alexandre	IV, 40
Barbizet, Patricia	II, 43 - V, 40	Boone, Laurence	V, 14 - V, 59
Barnier, Michel	V, 46	Bories, Christel	IV, 77
Basini, Bruna	III, 25	Borne, Elisabeth	I, 65
Baudet, Jules	V, 7	Bosetti, Valentina	II, 49
Bayle, Laurent	III, 25	Boujnah, Stéphane	IV, 14

Briand, Sylvie	I, 12	Coutinet, Nathalie	I, 17
Brunel, Meka	II, 38	Crifo, Patricia	IV, 51
Buberl, Thomas	IV, 14	de Guigné, Anne	IV, 27
Burrow, Sharan	II, 7	De La Calle, Luis	II, 11
Cai, Mingpo	III, 39	Déau, Thierry	IV, 27
Calviño, Nadia	V, 7	Debon, Marie-Ange	IV, 27
Camus, Bertrand	II, 33	Dedeyan, Stéphane	IV, 40
Carcillo, Stéphane	III, 18	Delanglade, Sabine	V, 53
Carlac'h, Dominique	IV, 20	Des Cars, Laurence	III, 25
Carlson, Sarah	IV, 44	Deysine, Anne	V, 40
Carney, Mark	II, 56	Dockès, Pierre	V, 53
Carstens, Agustín	IV, 51	Dolveck, Marlène	II, 38
Cartapanis, André	II, 62 - V, 23	Donnery, Sharon	IV, 44
Casanova, Gaetan	I, 17	Doze, Nicolas	III, 39
Cazeaux, Fabien	I, 61	Drèze, Jean	I, 61
Centeno, Mario	IV, 51	Dubourg, Nicolas	IV, 66
de Chalendar, Pierre-André	II, 70	Duflo, Esther	II, 70
Chapuis, Jérôme	I, 54	Dumazy, Bertrand	IV, 36
Chaturvedi, Sachin	V, 65	Duteil, Emmanuel	I, 34
Chevillon, Hedwige	IV, 7	Ekeland, Marie	IV, 71
Chougnnet, Jean-François	III, 25	El Karoui, Hakim	I, 50
Chusseau, Nathalie	II, 38	Elkrief, Ruth	IV, 40 - V, 7
Cicurel, Michel	I, 34	Encaoua, Myriam	I, 65
Clamadieu, Jean-Pierre	IV, 40	Engtoft Larsen, Anne-Marie	III, 44
Cœuré, Benoît	II, 22	Escande, Philippe	III, 49
Cohen, Patrick	III, 12	Fabre, Thierry	III, 56
Connan, Caroline	IV, 71	Farandou, Jean-Pierre	II, 49
Costa Silva, António	IV, 27	Farrell, Yvonne	II, 33
Costin, Claudia	III, 12	Faury, Guillaume	V, 78
Couppéy-Soubeyran, Jézabel	IV, 61	Fayet, Véronique	I - II, 70
Courtecuisse, Matthieu	III, 56	Ferguson, Niall	II, 11

Fontagné, Lionel	III, 44	Hamon, Benoît	I, 54
Fontanet, Arnaud	I, 7	Hansson, Ardo	IV, 20
Fournier, Paul-François	III, 56	Harayama, Yuko	III, 49
Fourquet, Jérôme	II, 7	Hasenfratz, Linda	II, 49
Frédeau, Michel	II, 49	Heim, Philippe	IV, 66
Frérot, Antoine	V, 30	Hermelin, Paul	III, 49
Friis, Lykke	V, 71	Hillman, Jennifer	V, 53
Gallois, Louis	III, 18	Hommeril, François	III, 18
Garcia, Cyril	III, 44	Hudson, Paul	I, 7
Garcia-Peñalosa, Cecilia	IV, 66	Hunt, Jennifer	III, 49
Garnier, Olivier	I - II, 16	Hylleberg, Jan	IV, 77
de Gaulmyn, Isabelle	II, 22	Illa, Salvador	I, 7
Gente, Karine	I, 54	Imbert, Pascal	III, 39
Geoffard, Pierre-Yves	I, 12	Israël, Stéphane	III, 44
Geoffron, Patrice	II, 33	Jacquet, Pierre	I, 61 - V, 65
Germain, Laurent	II, 38	Jacquillat, Bertrand	IV, 36
Gheballi, Flora	II, 70	Jaeger, Paul	V, 71
Ghosh, Gargee	I, 29	Jakubyszyn, Christophe	V, 40
Gideonsson, Susanna	I, 34	Jaravel, Xavier	I, 29
Ginori, Anaïs	I, 7	Jéhanno, Sylvie	III, 32
Girard, Olivier	V, 40	Jeudy, Bruno	II, 49
Giret, Vincent	I, 50	Jumet, Anne-Laure	II, 56 - V, 46
Girodolle, Jean-Louis	II, 11	Juul-Jørgensen, Ditte	II, 56
Gomart, Nicolas	IV, 71	Kandelman, Ingrid	III, 18
Grard, Marie-Aleth	I, 61	Kanté, Cheikh	V, 17 - V, 65
Grieve, Dominic	V, 40	Kao, John	V, 40
Gröndahl, Marie-Pierre	II, 11	Katséli, Louka	II, 49
Guillemot, Philippe	IV, 20	Kauffmann, Sylvie	II, 27
Guillouard, Catherine	II, 33	Kiechel, Anne-Laure	V, 59
Guinochet, Fanny	III, 18	Klein, Etienne	III, 7
Guiony, Jean-Jacques	III, 25	Klein, Olivier	V, 71

Kling, Didier	IV, 20	Louette, Pierre	II, 27
Kopff, Clarisse	IV, 40	Lu, Shaye	II, 22
Krastev, Ivan	V, 59	Lubochinsky, Catherine	IV, 51
Labaye, Éric	IV, 77	Lukash, Svetlana	V, 59
Lagarde, Christine	V, 7	Lustman, Florence	I, 41
Laigneau, Marianne	IV, 77	Lynn, Barry	II, 27
Lamnaouar, Anniela	I, 50	Mabille, Philippe	IV, 20
Lamoureux, Philippe	I, 12	MacGregor, Catherine	IV, 7
Landier, Augustin	III, 32	Madeline, Béatrice	IV, 66
Lanxade, Thibault	III, 32	Magnin-Mallez, Clarisse	II, 43
Lao, Birgit	III, 12	Makeïeff, Macha	III, 25
Laot, Bleuenn	I, 34	Mallet, Victor	I, 29
Launay, Odile	I, 22	Mallet, François	IV, 44
Le Boucher, Éric	II, 16 - II, 62 - III, 7 - III, 16	Manservisi, Stefano	III, 12
Le Bras, Hervé	I, 50	Mansouri, Noura	IV, 77
Le Maire, Bruno	V, 78	Mars, Alexandre	IV, 71
Le Poultelier, Caroline	II, 43	Martichoux, Elizabeth	V, 78
Leblanc, Robert	I, 41	Martin, Philippe	V, 71
Lechypre, Emmanuel	IV, 61	Masson-Delmotte, Valérie	II, 49 - II, 62
Lemery, Sandrine	IV, 40	Mathieu, Béatrice	III, 32 - IV, 14
Lenel, Olivier	IV, 71	Mayaki, Ibrahim Assane	V, 65
Lenglet, François	II, 70	McGuinness, Mairead	IV, 61
Letta, Enrico	II, 7	McInnes, Ross	IV, 7
de Leusse, Jean-Frédéric	IV, 61	Menegaux, Florent	V, 30
Levy, Jean-Bernard	IV, 7	Mignola, Patrick	II, 11
Lidington, David	V, 35	Mir, Chantal	I, 61
Lin, Justin Yifu	V, 65	Mockly, Dominique	I, 29
Loison, Patricia	I, 41 - I, 70	Moïsi, Dominique	V, 53
Lombard, Éric	IV, 14	Mokyr, Joel	I, 12
Lorenzi, Jean-Hervé	V, 14 - V, 30	Monsellato, Gianmarco	V, 23
		Montjot, Hervé	IV, 27

Moreno, Elisabeth	II, 70	Pinon, Éric	I, 41
Moreno, Luis Alberto	I, 29	Piolle, Éric	V, 23
Morgon, Virginie	IV, 36	Pisani-Ferry, Jean	II, 16 - V, 35
Morin, Chloé	II, 11	Pollin, Jean-Paul	IV, 44
Morot, Patrice	IV, 14	Posen, Adam	V, 23
Mouhoud, El-Mouhoub	II, 56	Potier, Benoît	V, 30
Moureau, Nathalie	I, 34	Pouyanné, Patrick	II, 56
Moyon, Patrice	II, 33	Prat-Gay, Alfonso	I, 54
Musca, Xavier	IV, 66	Puig, Jean-Philippe	II, 43
Mushikiwabo, Louise	V, 53	Queisser, Monika	I, 65
Nakagawa, Melanie	V, 7	Rabault, Valérie	II, 22 - II, 70
Namias, Nicolas	IV, 36	Rabuel, Sylvain	I, 50
Nerbonne, Sophie	II, 27	Raffarin, Jean-Pierre	II, 22
Niblett, Robin	II, 27	Rambaud, Bertrand	III, 39
Ninane, Florence	V, 71	Raulin, Nathalie	I, 12
Ouziel, Sylvie	IV, 77	Rehn, Alf	III, 56
Pallez, Stéphane	I, 65	Renard, Mary-Françoise	IV, 71
Pannier-Runacher, Agnès	V, 30	Rey, Hélène	IV, 7
Paris, Vincent	III, 56	Richard, Stéphane	IV, 7
Parlongue, David	IV, 27	Riché, Pascal	IV, 44
Parly, Florence	V, 46	Rocher, Bris	IV, 66
Pastré, Olivier	I, 65	Rogoff, Kenneth	IV, 51
Pech, Thierry	II, 22	de Romanet, Augustin	II, 7
Pehrsson, Ulf	III, 44	Rouaix, Vincent	III, 32
Peronnet, Olivier	IV, 36	Roulet, Alexandra	IV, 20
Perrier, Yves	V, 35	Ruffenach, Pascal	I, 50
Perrot, Anne	III, 39	Saadé, Rodolphe	V, 46
Pezzini, Mario	V, 65	Saint-Étienne, Christian	II, 11
Piccard, Bertrand	I, 70	Sall, Macky	V, 17
Piechaczyk, Xavier	II, 38	Sarr, Papa Amadou	III, 39
Pignal, Stanley	IV, 51	Schelcher, Dominique	II, 43

Schmidt de la Brélie, Christian	I, 17	Védrine, Hubert	V, 59
Schmit, Nicolas	I, 65	Viard, Jean	V, 53
Schmitt, Jean	III, 49	Vicente, Tristan	I, 61
Schubert, Christian	V, 71	Vidal, Frédérique	III, 16
Sentilhes, Gregoire	IV, 61	Vieira da Silva, José	I, 7
Seux, Dominique	IV, 36	Villeroy de Galhau, François	V, 35
Seydi, Moussa	I, 22	von Weizsäcker, Jakob	IV, 61
Shafik, Nemat	V, 35	Wahl, Philippe	V, 30
Shiva, Vandana	II, 56	Wang, Huiyao	V, 59
de Silva, Isabelle	III, 39	Waysand, Claire	II, 49
Siza Vieira, Pedro	V, 71	Weder di Mauro, Beatrice	IV, 51
Smit, Sven	V, 46	Wild, Oliver	V, 40
Stordalen, Gunhild	II, 43	Wisniewski, Raphaël	I, 17
Sutt, Andres	III, 32	Woerth, Éric	I, 41
Suwa-Eisenmann, Akiko	I - IV, 27	Woods, Ngairé	I, 29
Tassart, Bénédicte	III, 44	Yang, Marjorie	IV, 20
Tegnell, Anders	I, 12	You, Martial	IV, 77
Terrier, Georges	V, 40	Zhang, Jun	III, 39
Teste, Benoit	I, 34		
Tison, Erwann	I, 54		
Tomasini, Magda	I, 50		
Tooze, Adam	V, 23		
Touraine, Marisol	I, 22		
Touvrey, Catherine	I, 7		
Trainar, Philippe	I, 41		
Trannoy, Alain	III, 12		
Trouchaud, Philippe	III, 32		
Vaissié, Arnaud	I, 12		
Valla, Natacha	I, 7		
Van Parijs, Philippe	I, 54		
Vassal, Martine	II, 22		

REMERCIEMENTS DU CERCLE DES ÉCONOMISTES

Les membres du Cercle des économistes pour leur participation :

Hippolyte d'Albis, Philippe Aghion, Yann Algan, Patrick Artus,
Emmanuelle Auriol, Agnès Bénassy-Quéré (membre en disponibilité),
Françoise Benhamou, Jean-Paul Betbèze, Christian De Boissieu,
Laurence Boone, Stéphane Carcillo, André Cartapanis,
Benoît Cœuré (membre en disponibilité), Lionel Fontagné,
Pierre-Yves Geoffard, Patrice Geoffron, Pierre Jacquet, Bertrand Jacquillat,
Jean-Hervé Lorenzi, Catherine Lubochinsky, Philippe Martin, Valérie Mignon,
Olivier Pastré, Anne Perrot, Jean-Paul Pollin, Hélène Rey, Dominique Roux,
Christian Saint-Etienne, Akiko Suwa-Eisenmann, David Thesmar,
Philippe Trainar, Alain Trannoy, Claire Waysand (membre en disponibilité)

L'ensemble des intervenants ainsi que :

Maya Bacache-Beauvallet, Patricia Barbizet, Nathalie Chusseau,
Jézabel Couppey-Soubeyran, Pierre Dockès, Cecilia Garcia-Penalosa,
Olivier Garnier, Karine Gente, Xavier Jaravel, Éric Labaye, Augustin Landier, El
Mouhoub Mouhoud, Nathalie Moureau, Mario Pezzini,
Mary-Françoise Renard, Alexandra Roulet, Natacha Valla.

Pour leur collaboration et leur soutien aux Rencontres Économiques d'Aix-en-
Provence 2021 :

Sciences Po Aix, Aix-Marseille Université, La Mairie d'Aix-en-Provence,
Territoire du Pays d'Aix et Pays d'Aix Développement,
Le Festival d'Aix-en-Provence

Ainsi que :

ACCENTURE ; AFG ; AGIPI ; AIR LIQUIDE ; ALEGRIA-ACTIVITY
ALLEN & OVERY ; AMRAE ; AMUNDI ASSET MANAGEMENT
ANDERA PARTNERS ; AON ; AXA FRANCE ; BANQUE DE FRANCE ; BCG
BIRD ; BOURSORAMA ; BRED ; CAP GEMINI ; CARREFOUR

CATHAY CAPITAL ; CASTALIE ; CCI PARIS ILE DE FRANCE
CHÂTEAU BEAULIEU ; CHUBB ; CMA CGM ; CNIEL ; CNP ASSURANCES
COVEA ; CRÉDIT AGRICOLE ; DALKIA ; DAVIS POLK ; DELOITTE ; DOMUS
VI EDENRED ; EDF ; EGIS ; ELIOR ; ENEDIS ; ENGIE ; ENVISION ; ERAMET
EULER HERMES ; EURAZEO ; EURONEXT
FÉDÉRATION BANCAIRE FRANCAISE ; FFA ; FINEXSI
GROUPE GALERIES LAFAYETTE ; GECINA ; GOLDMAN SACHS
GROUPAMA AM ; GROUPE ADP ; GROUPE AVEC ; GROUPE AVRIL
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ; GROUPE LA POSTE ; GROUPE MICHELIN
GROUPE RATP ; GROUPE RENAULT ; GROUPE ROCHER ; GROUPE SAUR
HARMONIE MUTUELLE ; HSBC ; ICADE ; INETUM ; INTERNATIONAL SOS
INVIVO ; ISALT GESTION ; JOLT CAPITAL ; JOUVE ; KEOLIS
KEPLER CHEUVREUX ; KLESIA ; LA BANQUE POSTALE
LA FRANÇAISE DES JEUX ; LAZARD ; LEEM ; LVMH ; MATMUT ; MAZARS
MCKINSEY & COMPANY ; MERIDIAM ; MOODY'S ; NATIXIS ; NEXITY
NEXTSTAGE ; ORANGE ; PHILIP MORRIS ; PWC ; RTE
RUSSELL REYNOLDS ASSOCIATES ; SAFRAN ; SAINT-GOBAIN ; SANOFI
SIA PARTNERS ; SIPAREX ; SNCF ; SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ; SOCOTEC ; SOLVAY
SOPRA STERIA ; SUEZ ; SYSTÈME U ; TEREGA ; TOTALENERGIES ; UBS
VALEO ; VEOLIA ; WAVESTONE

Pour leur modération :

Bénédicte Alaniou (Le Parisien), Liz Alderman (New York Times),
Stéphanie Antoine (France 24), Dominique Baillard (RFI),
Bruna Basini (Le Journal du Dimanche), Elodie Becu (EBRA Presse),
Alexandra Bensaid (France Inter/France 2), Florence Besson (Elle),
Nicolas Beytout (L'Opinion), Fabien Cazeaux (France Inter),
Jerome Chapuis (La Croix), Hedwige Chevrillon (BFM Business),
Patrick Cohen (Europe 1), Caroline Connan (Bloomberg),
Isabelle De Gaulmyn (La Croix), Anne De Guigné (Le Figaro),
Sabine Delanglande (Les Echos), Nicolas Doze (BFM Business),
Emmanuel Duteil (Europe 1), Ruth Elkrief (LCI), Myriam Encaoua (LCP),
Philippe Escande (Le Monde), Thierry Fabre (Challenges),
Anaïs Ginori (La Repubblica), Vincent Giret (Radio France),
Marie-Pierre Grondhal (Le Journal du Dimanche),
Fanny Guinochet (Franceinfo), Christophe Jakubyszyn (BFM Business),
Bruno Jeudy (Paris Match), Anne-Laure Jumet (France Culture),
Sylvie Kauffmann (Le Monde), Emmanuel Lechypre (BFM/RMC),
François Lenglet (TF1), Patricia Loison (Franceinfo),

Philippe Mabilbe (La Tribune), Béatrice Madeline (Le Monde),
Victor Mallet (Financial Times), Elisabeth Martichoux (LCI),
Béatrice Mathieu (L'Express), Patrice Moyon (Ouest-France),
Stanley Pignal (The Economist), Nathalie Raulin (Libération),
Pascal Riché (L'Obs), Christian Schubert (Faz), Dominique Seux (Les Echos),
Bénédicte Tassart (RTL), Martial You (RTL)

Pour leur participation et leurs interventions :

Les 120 étudiants ou jeunes actifs de 18 à 28 ans sélectionnés et invités à l'issue d'un appel à candidatures. Ils ont été sélectionnés parmi plus de 500 candidats et trois lauréats ont été choisis par le jury pour leur réflexion sur le thème « Résister aujourd'hui pour Inventer demain » : Etienne de l'Estoile, Benoît Piveteau, Naelle Verniest. Le jury a décidé cette année de décerner deux mentions spéciales à Océane Mascaro et Antoine Oberdorff.

Pour leur accompagnement et leur implication :

L'ensemble des membres du Jury La Parole aux 18-28 et les trois lauréats élus sur la base de leur contribution écrite sur le thème « Résister aujourd'hui pour Inventer demain » sous la présidence d'Étienne Klein, Physicien, directeur de recherches au CEA et docteur en philosophie des sciences et composé d'Agnès Audier (BCG), Françoise Benhamou (Cercle des économistes), Jacques Biot (Ancien Président de l'École polytechnique), Patrice Geoffron (Cercle des économistes), Sylvie Kauffmann (Le Monde), Anne-Laure Jumet (France Culture), Éric Molinié (Dalkia) et Bruno Raffaelli (de la Comédie-Française).

Nous remercions vivement le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour son soutien constant depuis le début de cette aventure.

Une mention spéciale pour les Editions Nathan pour la parution de la 9ème édition du livret La Parole aux 18-28 et pour France Culture pour sa mise en avant active des lauréats.

Sans oublier les partenaires du dispositif La Parole aux 18-28 :

Aix Marseille Université, ARES, Bpifrance, CDEFI, CGE, CPU, Ville d'Aix-en-Provence, Les Crous, Spencer Stuart

Et enfin, ceux qui ont orchestré ces Rencontres :

Marie Castaing et Anne Vernois avec Nicole Bordet, Laure Coumes, Laetitia Deloin, Guillemette de Luze, Lise Frische, Philippine Guérard, Alexandra le Tourneur d'Ison, Clément Lebourg, Léa Le Van Bereni, Zoé Martigny, Thibaut Mommeja, Anaïs Paccard, Sophie Parisel, Alban Schneyder, Helen Verryser

Avec le soutien de :

Eloïse Bernadou, Camille Bouquet, Lucie Calonne, Anna Czarnohorska, Anne-Sophie Devallet, Catherine Filonczuk, Théodore Gentil, Léa Konini, Thibaut Mongis, Mathieu Noguès, Pauline Porcheron, Antoine Rougier



Retrouvez l'intégralité des débats et sessions en replay sur

lesrencontreseconomiques.fr